



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION / MARDI 26 DÉCEMBRE 2023 // N°713 // PRIX 20 DA // Directeur de la publication : ZAHIR MEHDAOUI

COMMUNAUTÉ NATIONALE
ÉTABLIE À GHAZA

**LE DG DES AFFAIRES
CONSULAIRES REÇOIT
DES REPRÉSENTANTS
DES FAMILLES**

Lire en page 2



GÉOPOLITIQUE
**LES MENACES
MULTIFORMES AU SAHEL
MINENT LA STABILITÉ
RÉGIONALE**

Lire en page 5, la contribution d'Arslan Chikhaoui,
membre du Conseil consultatif d'experts
du World Economic Forum



FABRICATION D'APPAREILS
ÉLECTROMÉNAGERS EN
ALGÉRIE

**UNE INDUSTRIE EN
PLEIN BOOM**

Lire en page 16



M. ABDELMADJID TEBBOUNE, DANS SON DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION :

**« J'AI PROMIS AU PEUPLE ALGÉRIEN
QUE J'ŒUVRERAI À L'INSTAURATION
D'UNE NOUVELLE RÉPUBLIQUE »**

Lire en page 3



ELLE S'EST EMBOURBÉE
DANS LA BANDE DE GHAZA

**L'ARMÉE
SIONISTE
COMPTE SES
PERTES**

Lire en page 4



COMMUNAUTÉ NATIONALE ÉTABLIE À GHAZA LE DG DES AFFAIRES CONSULAIRES REÇOIT DES REPRÉSENTANTS DES FAMILLES

Le Directeur général des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger a reçu, il y a deux jours, au siège du ministère des Affaires étrangères en sa qualité de chef de la cellule de crise mise en place au niveau du ministère, des représentants des familles de la communauté nationale établie à Ghaza, indique un communiqué du ministère.

"En sa qualité de chef de la cellule de crise mise en place au niveau du ministère des Affaires étrangères, Monsieur le Directeur général des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger a reçu, ce jour au siège du ministère, des représentants des familles de la communauté nationale établie à Ghaza, qui ont soulevé leurs préoccupations et leurs interrogations sur l'opération d'évacuation de leurs proches bloqués à Ghaza, exprimant leur inquiétude quant aux conditions et aux risques



découlant des attaques barbares des forces d'occupation sionistes", lit-on dans le communiqué.

Lors de cette rencontre, le Directeur général des Affaires consulaires et de la Communauté nationale à l'étranger a assuré et dispositions nécessaires avaient été prises pour mener à bien l'opération d'évacuation dans les meilleures conditions, conformément aux instructions des hautes autorités de notre pays qui accordent une importance extrême au suivi de la situation de notre com-

munauté à Ghaza, selon la même source.

Les personnes reçues ont été rassurés, ajoute la même source, que la situation de notre communauté à Ghaza est suivie de près, ajoutant que les mesures et dispositions nécessaires ont été prises au niveau du ministère des Affaires étrangères en coordination avec l'ambassade d'Algérie au Caire, afin de lancer l'opération d'évacuation dès l'obtention des laissez-passer nécessaires via le Terminal de Rafah par les autorités égyptiennes.

PLUS DE 100 JOURNALISTES TOMBÉS EN MARTYRS À GHAZA

"101". C'est le nombre de journalistes qui ont été tués à Ghaza par les forces d'occupation sioniste depuis le début de l'agression de ces dernières contre l'enclave palestinienne.

Un journaliste de plus est tombé en martyr dans la Bande de Ghaza à la suite de l'agression des forces d'occupation sioniste, a annoncé le bureau gouvernemental des médias dans un communiqué publié dimanche, portant à 101 le nombre total de journalistes tombés en martyrs dans l'enclave palestinienne depuis le 7 octobre, selon l'agence de presse turque Anadolu.

«Ahmed Jamal Al-Madhoun, directeur adjoint de

l'agence palestinienne Al-Rai et directeur du département des médias visuels, est tombé en martyr sous les balles des forces d'occupation sioniste dans le gouvernorat du nord de Ghaza», a déclaré le bureau des médias.

Depuis le 7 octobre der-

nier, les forces d'occupation sioniste mènent une agression dévastatrice dans la Bande de Ghaza, faisant au moins 20.258 martyrs, pour la plupart des femmes et des enfants et blessant 53.688 personnes, selon les autorités sanitaires de l'enclave

LES ÉTATS-UNIS ONT ANNONCÉ L'EXPANSION DE LEUR TERRITOIRE

Dans la course aux ressources naturelles, les États-Unis ont pris la décision d'étendre leur plateau continental dans plusieurs zones, notamment dans l'Arctique et la mer de Béring. Des endroits qui suscitent la convoitise d'autres pays. Les États-Unis étendent leur partie du plateau continental dans l'Arctique, a annoncé le département d'État américain. "Le plateau continental étendu couvre environ 1 million de kilomètres carrés, principalement dans l'Arctique et la mer de Béring [...]. Ces zones maritimes recèlent de nombreuses ressources (coraux, crabes, etc.) et des habitats vitaux pour la vie marine" indique le communiqué.

D'ailleurs, selon l'agence Bloomberg, Washington souhaiterait plutôt avoir accès aux minerais nécessaires à la production de batteries de véhicules électriques en élargissant son territoire en Arctique. De plus, on y trouve des gisements de pétrole et de gaz. Les États-Unis ont en

outre élargi leur territoire dans l'Atlantique, le Pacifique et le golfe du Mexique.

L'ÉGYPTE PRÉSENTE UN PLAN EN 3 ÉTAPES POUR RÉSOLVRE LE CONFLIT À GAZA

Selon la chaîne Asharq TV, la mise en œuvre des trois étapes de l'initiative proposée par l'Égypte devrait conduire à un cessez-le-feu entre Israël et la Palestine. L'Égypte a présenté à Israël et au mouvement palestinien Hamas sa proposition visant à mettre fin au conflit dans la bande de Gaza et au développement d'après, rapporte la chaîne de télévision Asharq TV, se référant à ses sources bien informées.

L'INITIATIVE COMPREND TROIS ÉTAPES: LA 1E ÉTAPE :

- Une trêve humanitaire d'une durée de deux semaines, pouvant être prolongée de deux semaines supplémentaires;
- La libération par le Hamas de 40 femmes, enfants et hommes âgés israéliens;
- La libération par Israël de 120 prisonniers palestiniens des mêmes catégories;
- La fourniture de nourriture, de soins médicaux et de carburant à la bande de Gaza.

La 2e étape:

- La formation du gouvernement de technocrates qui superviserait les questions d'aide humanitaire, le processus de restauration de l'enclave et la préparation des élections présidentielles en Palestine.

LA 3E ÉTAPE :

- Le cessez-le-feu complet;
- La conclusion d'un accord sur la libération de tous les soldats israéliens capturés;
- La détermination du nombre de prisonniers palestiniens à libérer;
- Le retrait des troupes israéliennes des villes de la bande de Gaza;
- L'autorisation aux réfugiés de rentrer chez eux dans l'enclave.

META (EX-FACEBOOK)

CENSURE SYSTÉMIQUE DE CONTENUS PRO- PALESTINIENS

Les politiques et systèmes de modération de contenus de Meta réduisent de plus en plus au silence les voix en faveur de la Palestine sur Instagram et Facebook, à la suite de la reprise des hostilités entre les forces israéliennes et les groupes armés palestiniens, a déclaré Human Rights Watch dans son plus récent rapport. Le rapport de 51 pages, intitulé « Meta's Broken Promises: Systemic Censorship of Palestine Content on Instagram and Facebook » (« Les promesses non tenues de Meta : Censure systématique de contenus pro-palestiniens sur Instagram et Facebook »), documente une tendance excessive à la suppression de discours protégés, y compris l'expression pacifique en faveur de la Palestine et le débat public sur les droits humains des Palestiniens. Human Rights Watch a constaté que le problème provient des politiques de Meta qui sont problématiques et de leur mise en œuvre incohérente et erronée, d'une

dépendance excessive à l'égard d'outils automatisés de modération et d'une influence excessive des gouvernements sur les suppressions de contenus.

« La censure par Meta de certains contenus en faveur de la Palestine est particulièrement nocive dans une période de terribles atrocités et de répression qui étouffent déjà les voix des Palestiniens », a déclaré Deborah Brown, directrice adjointe par intérim de la division Technologies et droits humains de Human Rights Watch. « Les réseaux sociaux constituent une plateforme essentielle permettant aux gens de témoigner et de dénoncer les abus, alors que la censure par Meta contribue à l'effacement des souffrances des Palestiniens. » Human Rights Watch a examiné 1 050 cas de censure en ligne dans plus de 60 pays. Les attaques lancées par Israël à Gaza ont tué plus de 20 000 Palestiniens, selon le ministère de la Santé de Gaza. Les restrictions illégales imposées par Israël à l'acheminement de l'aide ont contribué à une catastrophe humanitaire continue pour les 2,2 millions d'habitants de ce territoire, dont près de la moitié sont des enfants

GHAZA

AU MOINS 70 MARTYRS DANS UN BOMBARDEMENT SUR UN CAMP DE RÉFUGIÉS

Au moins 70 Palestiniens sont tombés en martyrs, dimanche, dans une frappe sioniste sur le camp de réfugiés d'al-Maghazi, dans le centre de la bande de Ghaza, selon l'agence de presse Wafa, citant les autorités sanitaires. Selon la même source, le bombardement de l'armée d'occupation sioniste avait touché une zone résidentielle densément peuplée et que ce bilan devrait s'alourdir. Le porte-parole du ministère de la Santé Ashraf al-Qudra a précisé que la frappe avait détruit « un pâté

de maisons habitées », et que le bilan était « susceptible de monter » en raison du grand nombre de familles qui s'y trouvaient au moment du bombardement. Par ailleurs, dix membres d'une même famille sont tombés en martyrs dimanche dans une frappe sioniste sur leur maison dans le camp de Jabaliya, dans le nord de la bande de Ghaza, toujours selon la même source. Lancée le 7 octobre dernier, l'agression sioniste contre la bande de Ghaza et de la Cisjordanie occupée a fait, selon le dernier bilan communiqué, samedi, par les autorités sanitaires palestiniennes, plus de 20.400 martyrs, dont 8000 enfants et 6200 femmes, 56.000 blessés, 6.700 disparus, ainsi que près de 2 millions de déplacés.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information

édité par la

SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse Abdelkader safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Tel/FAX Administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR
DE LA PUBLICATION:

ZAHIR MEHDAOUI

zahir.mehdaoui1969@gmail.com

Email:

redaction@express-dz.com

Site Web:

www.lexpressquotidien.dz

/ TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@lexpressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

**«POUR VOTRE PUBLICITÉ
S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité» Agence
ANEP 01, Avenue Pasteur Alger**

Tel : 021 73 71 28 / 021 73 76 78
/ 021 74 99 81

Fax : 021 73 95 59

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz

M. ABDELMADJID TEBBOUNE, DANS SON DISCOURS SUR L'ÉTAT DE LA NATION :

« J'ai promis au peuple algérien que j'œuvrerai à l'instauration d'une nouvelle République »

Le Président de la République a également promis qu'il s'était engagé à user du « dialogue constructif comme méthode de travail, et de la franchise et comme outil de gestion des affaires publiques », soulignant au passage, qu'aucun président de la République n'a prononcé un discours au Parlement depuis celui du défunt président Boumediene en 1977.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, hier, au Palais des Nations, à Alger, l'ouverture de la session extraordinaire des deux Chambres du Parlement. Des versets du Saint Coran ont été récités et l'hymne national a été exécuté à l'ouverture de la session, tenue en présence du président du Conseil de nation, Salah Goudjil, du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, du Premier ministre, Nadir Larbaoui, du président de la Cour constitutionnelle, Omar Belhadj, du Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), le Général d'Armée Saïd Chanegriha, du directeur de Cabinet par intérim à la Présidence de la République, Boualem Boualem, ainsi que de hauts responsables de l'Etat et des membres du gouvernement. Cette session extraordinaire se tient conformément au décret présidentiel numéro 23-462 du 19 décembre 2023 portant convocation du Parlement en ses deux chambres réunies.

Dans son discours sur l'état de la nation prononcé devant les deux chambres du Parlement réunies, le président Tebboune a exprimé sa fierté d'être en présence des représentants du Parlement, ajoutant : « Vous êtes les représentants de la nation et la première pierre angulaire de reconstruction institutionnelle dans la nouvelle Algérie ».

Le Président de la République a poursuivi : « Je témoigne de votre intégrité et que vous êtes le premier Parlement dont l'élection n'a pas été réussie grâce à l'argent sale ».

Le président de la République a fait un large survol de la situation du pays, tant au plan interne qu'extérieur. Des mots forts ont été prononcés et une vision de l'avenir a été dégagée pour tracer un parcours qui n'est pas sans embûches, cerné



qu'il est par des hostilités de toutes parts. Le Président de la République a également promis qu'il s'était engagé à user du « dialogue constructif comme méthode de travail, et de la franchise et comme outil de gestion des affaires publiques », soulignant au passage, qu'aucun président de la République n'a prononcé un discours au Parlement depuis celui du défunt président Boumediene en 1977. Et c'est cette franchise qui le pousse, dit-il, « à prendre aujourd'hui, l'initiative, à travers vous, de m'adresser à la nation algérienne à travers l'exemple du peuple : soyons unis pour l'aboutissement de ce dont nous nous sommes engagés à réaliser comme nobles objectifs ».

Le Président de la République a ajouté : « Ce sont les objectifs pour lesquels notre fier peuple a manifesté le 19 février 2019, exigeant le changement et donnant l'exemple d'une expression pacifique et civilisée, exprimant sa ferme volonté de mettre fin à la crise dangereuse qui a mis les institutions du pays à rude épreuve par la détérioration de la gouvernance, la propagation de la corruption et de la pollution de la vie politique qui s'en est suivie, sans oublier le dévouement des méthodes d'investissement prédatrices de l'argent public. »

Le président Tebboune a ajouté qu'il ne pouvait ignorer l'appel de millions d'Algériens qui réclamaient le sauvetage du pays : « J'ai promis au peuple algérien, qui m'a accordé sa confiance, que j'œu-

vrerai sans relâche à l'instauration d'une nouvelle République », soulignant qu'il n'avait ménagé aucun effort pour « mettre en œuvre son programme, à commencer par les réformes constitutionnelles visant à rétablir l'État de droit, jusqu'aux réformes économiques, et à consacrer le caractère social de l'État ». Le président de la République a également mis en relief la récupération de plus de 30 milliards de dollars de fonds volés, représentés en argent, en biens immobiliers et en unités industrielles, tout en continuant à « lutter pour récupérer l'argent du peuple », et soulignant qu'« un certain nombre de pays européens ont exprimé leur volonté de restituer l'argent volé à l'Algérie ».

Concernant l'avenir du pays, qui est tributaire dans une large mesure de son matelas financier, le Président de la République a confirmé que l'Algérie est à l'abri des problèmes nutritionnels, comme le reconnaît l'ONU, et le taux de croissance économique en Algérie a atteint 4,2, selon la Banque mondiale et le Fonds monétaire international.

Le Président de la République a révélé que la réserve de change dépasse les 70 milliards de dollars, et ce, non seulement en raison des prix, mais aussi de la volonté des patriotes.

Concernant le secteur minier, le Président de la République a déclaré : « J'ai donné des instructions à tous les responsables du secteur minier d'éviter d'ex-

porter les matériaux dans leur état d'origine et de les exporter après conversion », et promis à nouveau que « le chemin de fer atteindrait Tamanrasset et Bachar », précisant que l'Algérie produit actuellement 5 millions de tonnes de fer.

Dans le domaine des importations, le Président de la République a déclaré que l'importation de porcelaine et de céramique était totalement interdite.

Concernant la numérisation, le Président a déclaré que d'ici la fin du premier semestre 2024, « nous terminerons la numérisation de tous les secteurs ». Concernant la communauté nationale établie à l'étranger, le Président a fait part de sa décision de réduire de 50 pour cent le prix des billets d'avion au profit des membres de la communauté nationale à l'étranger, « dans le but de leur permettre de passer le mois sacré du Ramadan dans le pays ».

Pour la Palestine, l'Algérie sera toujours là : « L'Algérie est aux côtés de la Palestine, qu'elle soit l'opresseur ou l'opprimé, ajoutant que "notre position sur la question palestinienne est claire et nous ne l'abandonnerons pas" ».

La question du Sahara occidental a également été présente : « Il s'agit d'une question de décolonisation, et ce n'est pas par hostilité à nos frères marocains », car ce dossier « est toujours en discussion au niveau des Comités de décolonisation des Nations Unies ».

I.M.A.

594 CHERCHEURS ONT CONCOURU AVEC DES ARTICLES DE NIVEAU INTERNATIONAL

Sonatrach récompense la meilleure publication scientifique en Algérie

La Fondation Sonatrach a dévoilé hier, les résultats du concours national de la meilleure publication scientifique en Algérie dans la catégorie A+, organisé en coopération avec le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies, dans le cadre des célébrations du 60e anniversaire de sa fondation.

Selon un communiqué de la Sonatrach, ce concours visait à encourager les compétences scientifiques des chercheurs résidant en Algérie et à œuvrer pour récompenser l'excellence de la recherche scientifique, dans le cadre d'une démarche stratégique visant à créer des pôles générateurs de richesses en établissant des mécanismes de rapprochement et de coordination avec la

recherche scientifique du développement technologique et le secteur économique.

Les publications A+ sont des revues (articles) scientifiques indexées dans le Thomson Reuters Web of Science (avec facteur d'impact) qui figurent dans le top 5 des micro-domaines.

Le concours a enregistré une participation très importante de 594 chercheurs, pour lesquels Sonatrach a alloué de précieux prix financiers afin de récompenser les auteurs des meilleures publications scientifiques parues au cours des cinq dernières années dans les domaines de la sécurité énergétique, de la sécurité alimentaire et de la sécurité sanitaire.

Le comité d'évaluation, qui comprenait

des chercheurs de Sonatrach, du Conseil national de la recherche scientifique et des technologies et de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, a approuvé après délibérations le nom de six lauréats.

La première place dans le domaine de la sécurité énergétique est revenue à Adel Melit de l'Université de Jijel pour le thème « Intelligence artificielle et Internet des objets pour améliorer l'efficacité du diagnostic et de la surveillance à distance des systèmes d'énergie solaire photovoltaïque, défis, recommandations et tendances futures ».

La deuxième place est revenue à Mustafa Dida, de l'Université de Kasdi Merbah Ouargla, un des ingénieurs de Sona-

trach, sur le thème "Perte d'énergie dans les modules photovoltaïques en silicium cristallin due à l'accumulation de poussières en milieu désertique".

Dans le domaine de la sécurité sanitaire, Fathi Achi de l'Université Kasdi Merbah de Ouargla a remporté la première place pour le thème "Capteurs nanoélectrochimiques pour détecter les biomarqueurs du cancer dans des échantillons réels, évolutions et défis".

La deuxième place est revenue à Hicham Messaoudi de l'Université Abderrahmane Mira de Bejaia pour son sujet : « Apprentissage par transfert multidimensionnel dans la segmentation d'images médicales avec le Deep Learning ».

I.M.A.

L'OMS SONNE L'ALARME

**DES PATIENTS
AFFAMÉS DANS
PLUSIEURS
HÔPITAUX**

Selon le chef de l'OMS, l'hôpital d'al-Chifa, le plus grand du territoire palestinien, ne peut désormais fournir que les « premiers soins les plus basiques ». Après avoir rencontré de nombreux patients affamés dans plusieurs hôpitaux de Gaza ces 23 et 24 décembre, l'OMS sonne l'alarme et s'inquiète quant à l'évolution de la situation. La situation est critique. Ce samedi, alors que des équipes dirigées par l'Organisation mondiale de la Santé étaient en mission afin de livrer plus de 19.000 litres de fioul à l'hôpital al-Chifa à Gaza, un constat inquiétant a été fait. Un nombre très élevé de patients qui s'y trouvent sont affamés, laissés sans aucune ressource. L'annonce a été faite sur X dimanche soir, par Tedros Adhanom Ghebreyesus, le chef de l'OMS. En réaction, celui-ci a demandé une augmentation immédiate de l'acheminement de nourriture et d'eau pour « garantir la santé et la stabilité de la population ». Il a également rappelé que l'hôpital al-Chifa avait été assiégé par l'armée israélienne en novembre dernier. Sean Casey, qui faisait partie de la mission du samedi 23 décembre, a décrit des services de chirurgie surchargés. Ne pouvant pas accéder aux blocs opératoires, il a précisé ne pas avoir pu évaluer leur fonctionnement. Conscients de la gravité de la situation, de nombreux habitants sont montés à bord d'un camion qui se dirigeait vers l'hôpital, afin de s'emparer d'aide alimentaire, comme l'a rapporté le chef de l'OMS. Les pénuries ne touchent malheureusement pas que la nourriture. Également en visite dans les maternités Al-Sahaba et Al-Helou, les équipes de l'OMS ont constaté un manque de carburant pour faire tourner les générateurs, d'eau, d'oxygène, d'antibiotiques et aussi de produits anesthésiants. Alors que les maternités enregistrent chaque jour jusqu'à 35 naissances, ces déficiences ont de quoi alerter d'autant plus l'Organisation.

Avec agences

ELLE S'EST EMBOURBÉE DANS LA BANDE DE GHAZA

**L'armée sioniste compte
ses pertes bloqué**

Evidemment la machine propagandiste sioniste tente d'imposer un narratif de la guerre à sa convenance, mais rien n'y fait ! Malgré toutes les tentatives sionistes à cacher la réalité, les nouvelles du front sont loin des postures triomphalistes des va-t-en guerre sionistes.

Au 79e jour de l'agression contre la bande de Ghaza, l'armée sioniste commence à éprouver des essoufflements et à réviser à la baisse ses prétentions militaires. En effet, hormis des massacres d'innocents civils et des destructions d'habitations et d'édifices publics, aucun des objectifs militaires qu'elle s'est fixés, dont notamment, l'élimination complète du mouvement de résistance Hamas, ainsi que la libération de tous les otages, n'a été atteint. Extermination de plus de 20 000 civils dont la moitié sont des enfants, destruction de 45 000 logements, 35 hôpitaux, 52 centres de santé, 55 ambulances, 262 écoles, 1 Université, 262 mosquées, 3 églises...voilà l'immonde bilan du Tsahal qui prétend pourtant lutter uniquement contre le Hamas. Pas un seul chef de la résistance palestinienne à Ghaza n'a été éliminé ou capturé, pas d'infrastructures militaires du Hamas détruites... hormis des crimes de guerre aucune action militaire dirigée contre le Hamas n'est à mettre à l'actif de l'armée d'occupation, cette armée qui s'en prend aux enfants et aux femmes, et qu'on présente comme « l'armée la plus morale du monde ». Ses pertes et ses déconvenues s'accumulent au fil des jours. Les chiffres avancés par les médias israéliens à ce sujet sont édifiants. De ses soldats qui ont pris part à l'agression génocidaire de Ghaza, 48 % souffrent de troubles mentaux et de stress post-traumatique, 2000 d'entre eux sont physiquement handicapés. Ceci sans



compter les 600 soldats et autres membres des forces de sécurité qui ont été tués depuis le 7 octobre dernier. Les pertes matérielles sont, elles aussi, considérables. Le nombre véhicules et chars militaires israéliens détruits complètement ou partiellement se comptent en centaines, ce qui met le Tsahal, après deux et demi de conflit, en de très mauvaise posture. Evidemment la machine propagandiste sioniste tente d'imposer un narratif de la guerre à sa convenance, mais rien n'y fait ! Malgré toutes les tentatives sionistes à cacher la réalité, les nouvelles du front parviennent telles quelles aussi bien en Israël que dans les chancelleries occidentales. Et elles sont loin des postures triomphalistes des va-t-en guerre sionistes. Stressée, craintive et chancelante, l'armée sioniste examine déjà, comme le révèle le journaliste israélien Ronen

Bergman, la question de son évacuation de la bande de Ghaza. Se tirer du borbier ghazaoui sans perdre la face, est devenu ces derniers jours, son objectif inavoué même si publiquement elle continue à faire dans la surenchère guerrière. Le retrait de la brigade Golani, unité d'infanterie clé des Forces de défense israéliennes de Ghaza confirme les révélations publiées dans la presse israélienne concernant les intentions de l'occupant sioniste de se retirer peu à peu de la bande de Ghaza. Les pertes qui s'accumulent chaque jour dans ses rangs ne lui laissent aucune autre issue que celle du retrait. Le fera-t-elle avant la fin de cette année ? Pas si sûr, quand on connaît l'entêtement de certains responsables israéliens ultraconservateurs. Mais, une chose est sûre, l'occupant sioniste qui continuera à subir des pertes considérables finira par abdi-

quer. La salve de roquettes tirée, ces jours-ci, par les Brigades al-Qassam en direction de Tel Aviv, Petah Tikva, Beni Barak et Ashdod, a donné matière à réflexion à l'entité sioniste qui pensait qu'après 76 jours après le déclenchement de la guerre, la résistance palestinienne serait à cours de munitions. Les exécutions sommaires qu'elle a perpétrés dernières, documentée par le Haut-commissariat des Nations-Unies aux droits de l'homme, montrent que l'armée sioniste a atteint le fon et qu'elle a perdu tout contrôle sur le cours de la guerre. Transformée par le borbier ghazoui en armée la plus folle du monde, avec 50% de ces effectifs engagés dans le conflit atteint de troubles mentaux, le Tsahal n'aura gagné de son aventure ghazoui que critiques et mépris des populations du monde.

Boualem B.

ELLE UTILISE LA FAMINE COMME ARME DE GUERRE

L'entité sioniste viole toutes les lois internationales

Sous la plume pétillante de Jihane Elfara, Palestine Chronicle nous livre un reportage édifiant sur ce qui se passe à Gaza, à Jénine (un autre Gaza format réduit pour les réfugiés) et ailleurs, où la faim est pratiquée comme arme de guerre pour faire retourner les populations locales contre leurs chefs.

Au 78e jour de l'agression israélienne contre les Palestiniens, cette méthode a largement démontré son échec, mais qu'importe, Israël mènera son opération à ses extrêmes limites.

Il y a deux jours, dans un entretien livré par Ahmed Brahimi, le président de l'association El Baraka nous parlait des centaines de camions arrêtés à Rafah et qui ne risquent pas d'entrer de sitôt, suivant la volonté évidente d'affamer les Palestiniens ; aussi pour contourner le blocus, certaines associations humanitaires préféreraient acheter avec leur argent (provenant de collectes) directement à l'armée égyptienne et faire rentrer les vivres aux Gazaouis.

En fait, nous explique Jihane Elfara, l'utilisation de la famine de masse comme arme de guerre procède d'une stratégie évidente, qui rappelle d'anciens sièges où la famine a été délibérément utilisée comme arme, mettant en évidence les conséquences désastreuses des châtiements collectifs sur des civils innocents. À Gaza, Israël a délibérément bloqué l'acheminement d'eau, de nourriture et d'autres produits de première nécessité aux 2,2 millions d'habitants de l'enclave assiégée.

Alors que Gaza est assiégée par Israël depuis 2007, le 9 octobre 2023, le ministre israélien de la défense, Yoav Gallant, a décrété un blocus total de Gaza, les forces israéliennes ayant lancé une guerre à grande échelle contre le territoire palestinien.

Dans un récent rapport, Human Rights Watch a qualifié de crime de guerre l'utilisation par le gouvernement israélien de la famine collective de civils comme méthode de guerre dans la bande de

Gaza assiégée. « Le droit international humanitaire, ou droit de la guerre, interdit d'affamer des civils comme méthode de guerre », indique le rapport, citant le statut de Rome de la Cour pénale internationale, établi après les horreurs de la Seconde Guerre mondiale.

Au milieu de cette tourmente, la cuisine locale de Gaza est devenue un témoignage de résilience et de persévérance face à l'adversité, beaucoup utilisant les ingrédients disponibles localement pour persévérer malgré des ressources limitées.

La farine est l'ultime trésor, car le pain reste au cœur de la survie à Gaza. Les produits palestiniens de base tels que l'huile d'olive, le za'atar et la duqqa, qui se conservent longtemps, ont également été une bouée de sauvetage pour beaucoup de ceux qui ont pu les stocker ou s'en procurer.

Cependant, comme les forces israéliennes continuent de raser les zones agricoles, de détruire les boulangeries,

les entrepôts alimentaires, les minoteries ainsi que les routes utilisées pour le transport de l'aide humanitaire, la dépendance à l'égard des produits locaux ne sert que de tampon partiel pour quelques « chanceux » face à la pénurie aiguë imposée par le siège, la campagne de bombardement à grande échelle et l'invasion terrestre.

Même pour préparer les repas, il faut trouver des alternatives au gaz de cuisine, comme le bois de chauffage ou les bouts de carton.

Selon un rapport du Integrated Food Security Phase Classification (IPC), la proportion de ménages de Gaza touchés par des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë est la plus importante jamais enregistrée par l'initiative IPC à l'échelle mondiale.

Selon le rapport parrainé par les Nations unies, plus d'un demi-million de personnes, soit un quart de la population de Gaza, sont déjà en situation de famine.

I.Med Amine

Les menaces multiformes au Sahel minent la stabilité régionale

Les conflits de faible et moyenne intensité dans les pays du voisinage de l'Algérie, continuent à miner la stabilité dans la région Sahélo-saharienne avec un impact certain sur le développement économique sous-régional. C'est ainsi que le coup du 28 juillet 2023 au Niger et les convulsions politiques au Mali sont venus s'arrimer à l'insécurité qui règne en Libye depuis les soulèvements populaires de 2011. Sur une large étendue frontalière de l'Algérie, nombre de fléaux se sont multipliés.

Par Dr. Arslan Chikhaoui



Les frontières algériennes sont ainsi menacées autant par les groupes extrémistes violents que par le trafic d'armes de guerre en provenance de Libye, le trafic de drogue à partir du Maroc et du flanc oriental du Sahel, et des déplacements de migrants à partir de l'Afrique subsaharienne.

IMMIGRATION CLANDESTINE

Au milieu de la guerre contre le banditisme et le terrorisme dans les zones frontalières, il y a essentiellement la lutte contre l'immigration clandestine et les réseaux alimentant le vaste trafic, très lucratif pour les nouveaux barons, qu'est celui de la traite humaine. Le passage organisé de personnes se développe de manière exponentielle dans les zones frontalières et des milliers de migrants d'origine subsaharienne traversent les frontières de l'Algérie, de la Tunisie et du Maroc en route vers les côtes espagnoles et italiennes pour se diriger ensuite vers l'Europe du Nord et le Royaume Uni. Depuis la dernière décennie, l'Algérie est devenue un pays essentiellement de transit pour des ressortissants de pays subsahariens qui arrivent sur le territoire algérien en empruntant les routes de l'immigration clandestine. Il s'agit d'itinéraires tracés sur les pistes et les routes balisées avec des déviations sur des voies parallèles contournant les points de contrôles sur les bandes frontalières de type « chemins d'éléphants ». Une fois sur le territoire algérien les migrants empruntent d'autres routes, dites des routes de circulation longeant les frontières tunisiennes et libyennes. Au fil du temps, la prise en charge de migrants clandestins dans la région Sahélo-saharienne a changé de main et a basculé vers les passeurs djihadistes islamistes. L'évolution du phénomène de l'immigration clandestine est devenue alarmante en Méditerranée Occidentale. Des embarcations de fortune transportant hommes, femmes et enfants arrivent rarement à atteindre la rive nord de la Méditerranée laissant des centaines de victimes. Selon nombre d'observateurs, lors de ces deux dernières décennies, plus de 30.000 migrants auraient trouvé la mort en tentant la traversée.

NARCOTRAFFIC ET FINANCEMENT DU TERRORISME

La région Sahélo-saharienne dont l'Algérie partage une large bande frontalière, est devenue la plaque tournante d'un trafic transnational avec ses différentes filières du crime organisé et principalement des trafics d'armes et de drogues. Les narcotrafiquants des cartels latino-américains acheminent leurs marchandises vers l'Europe en transitant, grâce aux voies maritimes, par l'Afrique de

l'Ouest. Un banditisme diversifié et florissant allant des côtes du Sénégal jusqu'à la Corne de l'Afrique constitue une jonction avec les filières du crime organisé en provenance d'Amérique Centrale. De l'héroïne dans l'Est de l'Afrique et de la cocaïne dans l'Ouest se rejoignent dans la zone Sahélo-saharienne empruntant de nouveaux itinéraires à travers le Tchad, le Mali et le Niger. Avec une reconfiguration des routes de la drogue, l'Afrique de l'Ouest est devenue une plaque tournante et un des chemins les plus sûrs d'acheminement de la drogue. Jusqu'à environ 60 tonnes de cocaïne par an ont pu transiter par la région. La cocaïne produite en Amérique Latine arrive par bateau en Afrique de l'Ouest (Guinée, Ghana ou Nigeria) et est ensuite acheminée à travers le Sahel vers l'Afrique du Nord, le Moyen Orient et l'Europe. Un rapport récent des Nations Unies fait état, d'une part, des revenus générés par ce trafic d'environ 900 millions USD par an et, d'autre part, de l'augmentation considérable de la production de cannabis en Afrique pour atteindre 20% de la production mondiale. Ce trafic de drogues finance aussi bien le crime organisé que les groupes terroristes présents dans la région (AQMI, Boko Haram, MUJAO, Daeche, Al-Shebab, etc) en complément aux autres sources de financement (prise d'otages, rançons, migrants, armes, cigarettes, carburant, bétail, etc.) Les groupes extrémistes violents (VEO) de la région Sahélo-saharienne connaissent de plus en plus l'adhésion de plusieurs narcotrafiquants qui ont vu dans cette alliance un moyen de protection. Le trafic de drogue est, ainsi, aggravé par les liens tissés entre les narcotrafiquants et ces groupes terroristes qui constituent des réseaux de narco-terrorisme. La manne financière dont dispose ces groupes terroristes et générée par le trafic de tout genre est, selon nombre d'experts, très difficile à chiffrer. Toutefois, divers rapports estiment que ces revenus financiers pourraient atteindre 2 milliards USD. Les djihadistes islamistes, même s'ils ne participent pas directement au trafic, sont souvent en charge de protéger les convois, de sécuriser les pistes d'atterrissage, et d'assurer l'approvisionnement en carburant.

LE TRAFIC D'ARMES

Avec la multiplication des conflits d'intensité variables, la bande Sahélo-saharienne est devenue un espace prospère pour le trafic de toutes sortes d'armes. La circulation d'armes est à la fois une conséquence et un facteur du développement des autres trafics (drogue, migrants, etc.) Les armes parvenues au Mali via le Tchad et le

Niger en provenance de Benghazi à l'issue de la guerre en Libye de 2011 fait apparaître un trafic d'armes à grande échelle au Sahel. Les mercenaires mauritaniens, maliens ou nigériens qui combattaient dans les rangs de l'armée régulière libyenne se sont repliés dans leurs pays d'origine lourdement armés. Le trafic via le Niger se poursuit par ces « ex-mercenaires » qui auraient dissimulé de l'armement en territoire mauritanien et nigérien. Cet armement se vend au plus offrant et les groupes terroristes présents dans la région (AQMI, MUJAO, Boko Haram, Daeche, Al-Shebab, etc.) en profitent largement grâce aux revenus générés par le narcotrafic et les rançons d'otages.

Le développement exponentiel des trafics fait croître mécaniquement le niveau de violence dans la région Sahélo-saharienne et vice versa. Les conflits d'intensité variable alimentent l'afflux d'armements et le trafic d'armes s'est, avec le temps, banalisé. Dans cette vaste région désertique qualifiée de « non-droit », la quantité et la qualité des armes en circulation est difficile à évaluer. Certains rapports d'organisations internationales estiment jusqu'à environ 10 millions d'armes en circulation dans toute la région Sahélo-saharienne et sub-saharienne. Mais toutes les statistiques de ce trafic restent approximatives en raison de la difficulté de recensement sur le terrain. Convaincu que le trafic illicite des armes légères et de petits calibres 'ALPC' aura des conséquences désastreuses sur le continent africain, à l'exemple du Mali, de la Libye et du Soudan ; l'Algérie s'efforce, par conséquent, à lutter sans relâche contre les gangs de trafiquants d'armes.

LE DÉFI DE LA SÉCURITÉ DES FRONTIÈRES

L'Algérie ne ménage aucun effort pour lutter contre le terrorisme, le trafic transnational de tout genre et le crime organisé. Elle participe de ce fait à toutes les initiatives de lutte à l'échelle régionale et internationale. Ainsi, elle fait partie de la Convention Arabe sur la Suppression du Terrorisme adoptée en 1998 et le protocole à la convention de l'Union Africaine sur la prévention et la lutte contre le terrorisme de 2004. Elle a été à l'origine de l'élaboration d'une stratégie unifiée pour faire face aux fléaux répandus au Sahel (terrorisme, trafic de stupéfiants et crime organisé transfrontalier) qui s'est traduite en 2009 par la conclusion d'un mémorandum de coopération et de coordination des actions avec le Mali, la Mauritanie et le Niger. Sur la base de ce mémorandum a été créé, en 2010, un Comité d'Etat Major Opérationnel Conjoint 'CEMOC' installé à

Tamanrasset (Sud de l'Algérie) et une Unité de Fusion et de Liaison 'UFL' a également été installée pour coordonner les efforts opérationnels des quatre pays. De plus, l'Algérie participe, au niveau méditerranéen, à toutes les réunions des 5+5, notamment, celles des Ministres de l'Intérieur et des Ministres de la Défense. Elle introduit régulièrement au niveau de l'Assemblée Générale des Nations Unies une résolution pour le renforcement de la sécurité et la coopération en Méditerranée à l'exemple de la résolution 66/63 de Décembre 2011 adoptée par consensus. Elle fait également partie des trois conventions de l'ONU de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants, de corruption et de criminalité transnationale organisée. Du fait que l'Algérie vient d'être élue membre non-permanent du Conseil de Sécurité des Nations Unies pour les années 2024 et 2025, elle fera, indéniablement, de la lutte contre les multiples menaces dans la région du Sahel et de l'Afrique du Nord une de ses priorités. Pour contenir ces fléaux, l'Algérie est également activement engagée dans plusieurs actions multi-facettes de coopération et d'aide des pays du Sahel notamment au développement économique de cette région avec la mise en place d'un fond de 1 milliard USD géré par l'Agence Algérienne de Coopération Internationale.

EN CONCLUSION

La lutte contre l'immigration clandestine, le narcotrafic, la criminalité transnationale, et le terrorisme ainsi que le soutien au développement économique durable des zones frontalières demeurent les grandes priorités de l'Algérie. Dans une immense région désertique bordée d'Etats Sahéliens instables, sans moyens suffisants pour la protection des frontières et, par conséquent, laissant ainsi une liberté de mouvements et d'actions quasi-totale aux différents groupes malveillants, la coopération régionale est le véritable levier de l'Algérie pour renforcer la sécurité des frontières et contenir la grande criminalité et le terrorisme. L'Algérie, avec son expérience éprouvée en matière de lutte contre le terrorisme ainsi que ses moyens, est en mesure de jouer un rôle moteur dans ce contexte. Cependant, pour l'Algérie, les politiques de lutte contre ces différents fléaux ainsi que la politique de gestion de ses frontières, restent guidées par les 5 principes suivants :

- Le principe d'intangibilité des frontières qui reconnaît à chaque pays les frontières héritées au moment des indépendances ;
- Le principe de la souveraineté dans ses espaces terrestre et aérien qui tire ses références du droit algérien et du droit international ;
- Le principe de bon voisinage ;
- Le principe de bornage des frontières et le développement des régions frontalières ;
- Le principe de non-ingérence qui puise ses référents dans la doctrine de politique étrangère et de défense de l'Algérie.

En accord avec ces cinq fondamentaux, l'Algérie est engagée dans une lutte sans relâche contre les menaces multiformes à ses frontières et privilégie, en ce sens, les voies de la coopération et du dialogue avec l'ensemble de ses voisins pour contrecarrer le terrorisme et les trafics multiformes transnationaux.

Dr. Arslan Chikhaoui, Expert en Géopolitique et membre, du Conseil consultatif d'experts du World Economic Forum, Alumnus NDU-NESA Center for Strategic Studies, et partie prenante du groupe de travail 'Track 2' du système des Nations Unis (UNSCR-1540)

WORKSHOP D'EXPERTS ALGÉRIENS

SOUTENIR L'INTÉGRATION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES AU RÉSEAU NATIONAL SOULIGNÉ

L'intérêt de soutenir l'intégration des énergies renouvelables (ENR) au réseau énergétique national a été souligné, avant-hier à Alger, dans le cadre du développement du secteur, en usant des infrastructures disponibles. Lors d'un workshop dédié aux "ENR" sous le thème de l'intégration de l'énergie solaire et le développement de l'hydrogène vert, plusieurs experts algériens, dont des représentants de la diaspora à l'étranger, ont relevé le défi que représente d'offrir les solutions adéquates à l'intégration des ENR au réseau national. Pour l'expert algérien établi en Allemagne, Mohamed Ghazli, réussir l'intégration des ENR au réseau national nécessite des technologies spécifiques permettant d'assurer la continuité de l'approvisionnement. De son côté, le professeur Kamel Youcef Toumi, de l'université du Massachusetts aux États-Unis, a mis en avant le facteur humain, soulignant l'importance des compétences au sein de l'Université algérienne. Selon lui, la ressource humaine a un rôle très important, estimant qu'il ne faudrait pas uniquement se concentrer sur l'aspect technique "mais bâtir une jeunesse consciente des défis liés à la nécessité du développement des énergies alternatives". Youcef Toumi a estimé aussi nécessaire de saisir les opportunités offertes par la recherche scientifique et l'innovation pour produire une énergie renouvelable fiable en matière d'approvisionnement. De son côté, l'expert en énergie renouvelable, Ali Chaknane, a souligné que les infrastructures énergétiques nationales doivent offrir des solutions techniques conformes aux standards internationaux pour intégrer les ENR au réseau. Selon lui, l'Algérie a l'ambition d'investir dans le secteur des ENR car elle possède plusieurs atouts que ce soit dans le Sud, à travers un haut niveau d'ensoleillement ou à travers son réseau de transport de gaz naturel pouvant également transporter l'hydrogène vert. Pour sa part, le professeur Nouar Tabet, a plaidé pour réduire les manques et les retards dans le développement des projets dans le secteur. Cela d'autant plus, a-t-il dit, que l'Algérie possède depuis plusieurs années la capacité de produire des cellules photovoltaïques et des équipements spécifiques au secteur. Notant la disponibilité des ressources en ENR, le professeur Tabet a plaidé pour que les opérateurs nationaux collaborent avec l'Europe, partenaire important de l'Algérie en matière d'énergie, pour acquérir les technologies nécessaires au développement de l'hydrogène vert à travers le pays.

APS

INVESTISSEMENTS, AUGMENTATION DES SALAIRES ET MAINTIEN DU SOUTIEN AUX CITOYENS

L'Algérie adopte le plus gros budget de son histoire

Le budget de 113 milliards de dollars se concentre sur l'augmentation des dépenses d'investissement, l'augmentation des salaires et le maintien du soutien aux citoyens.

L'Algérie vient d'adopter le plus gros budget de son histoire, à 113 milliards de dollars, avec un déficit attendu estimé à 45 milliards de dollars. Le budget pour l'année 2024 se caractérise par une augmentation des dépenses d'investissement, une réduction des impôts pour les entreprises émergentes, des salaires plus élevés et un soutien continu aux citoyens. Le président Abdelmadjid Tebboune a signé, avant-hier, la loi de finances pour l'année 2024, avec des dépenses s'élevant à environ 15 300 milliards de dinars, dont 2 900 milliards de dinars alloués à l'investissement, contre plus de 5 000 milliards de salaires pour les employés du secteur public.

Le nouveau budget estime

les recettes à environ 9 100 milliards de dinars, dont 2 500 milliards de dinars de recettes pétrolières. Il a été préparé sur la base d'un prix de référence du baril de pétrole à 60 dollars le baril pour la période 2024 à 2026, avec un prix de marché moyen estimé à 70 dollars le baril. Le gouvernement s'attend à une croissance de 4,2 %, 3,9 % et 4 % respectivement pour les trois prochaines années, tirée par une reprise des exportations de pétrole et de gaz. Les attentes du gouvernement quant à la croissance de l'économie du pays en 2024 sont conformes même aux estimations du Fonds monétaire international (FMI), qui estime également que l'économie algérienne connaîtra une croissance de 4,2% l'année



prochaine, grâce à la forte activité des secteurs pétrolier et gazier, de l'industrie, du bâtiment et les secteurs des services.

Le ministre des Finances, Aziz Fayed, avait relevé, lors de l'adoption de la loi de finances par les deux chambres, que le budget 2024 est le plus important de l'histoire de l'Algérie, soulignant qu'il vise avant tout à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, à sou-

tenir l'investissement et à alléger les procédures fiscales sur les entreprises émergentes. Il avait également révélé que cela comprendra une augmentation de 23% des salaires de 2,6 millions d'employés, l'État continuant à soutenir divers produits de consommation de base tels que le blé, le lait, le sucre et l'eau, en plus des secteurs de l'éducation et de la santé.

M.H.

NUMÉRISATION

Le Président de la République insiste sur un processus unifié de tous les secteurs

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a affirmé, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, l'impératif de généraliser la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux, de manière unifiée, sous la supervision du Haut Commissariat à la numérisation, selon le communiqué du Conseil des ministres.

Concernant l'état d'avancement de la numérisation des services des

domaines de l'Etat, des impôts et des Douanes, "Monsieur le Président s'est félicité du progrès réalisé en matière de numérisation du secteur des Finances", appelant "à la poursuite et à l'intensification des efforts en coordination avec le Haut Commissariat à la numérisation", selon le communiqué. Le Président de la République "a souligné l'impératif de généraliser la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux, de

manière unifiée, sous la supervision du Haut Commissariat à la numérisation". Le Président Tebboune, ajoute la même source, "a ordonné la présentation de rapports d'étape pour le suivi du progrès réalisé, en accélérant la finalisation de toutes les phases, et ce au vu de leur importance dans le développement de l'ensemble de l'action gouvernementale".

R. E.

RUSSIE

Les sanctions occidentales font baisser les revenus pétroliers de Moscou

La Russie souffre d'une baisse de ses revenus pétroliers en raison de sa guerre avec l'Ukraine, après que ses recettes ont diminué d'environ un tiers en 2023, par rapport à l'année dernière, sous l'influence des sanctions occidentales.

Ces indicateurs représentent une crise pour Moscou, car elle a besoin de ressources financières supplémentaires pour financer l'effort de guerre sur le front, en particulier avec l'augmentation de 70 % des dépenses militaires prévue pour l'année prochaine. La baisse des revenus pétroliers de Moscou, qui est l'un des plus grands producteurs de pétrole au monde, s'est produite sur fond de sanctions, après que le G7, l'Union européenne et l'Australie ont imposé l'année dernière un plafond aux prix du pétrole russe dans le cadre de l'accord sur sanctions qui lui sont imposées. Dans le même temps, le G7 et l'Union européenne ont déclaré : « Les

recettes fiscales russes provenant des exportations de pétrole et de produits pétroliers, l'une des principales sources de revenus de la Russie, ont diminué de 32 % au cours de la période de janvier à novembre 2023, par rapport à la même période de l'année. 2022. » Au cours des cinq premiers mois de 2023, les revenus financiers du pétrole ont diminué de 50 %, selon ce que Washington avait déjà indiqué en juin dernier. Après que les pays occidentaux soutenant l'Ukraine ont imposé à la Russie un mécanisme de plafonnement des prix, cette dernière a été contrainte de vendre son pétrole à un prix maximum de 60 dollars le baril aux membres de la coalition qui comprend l'Australie, le Canada, l'Union européenne, la France, l'Allemagne, l'Italie, Le Japon, le Royaume-Uni et le Royaume-Uni, alors que les prix du pétrole fluctuent depuis plusieurs mois, dans une fourchette com-

prise entre 75 et 85 dollars le baril. Les pays de la coalition ont resserré l'étau sur Moscou, la semaine dernière, après avoir durci les règles du plafond du prix du pétrole russe, en interdisant aux compagnies d'assurance et de réassurance de couvrir le transport maritime du pétrole russe à moins que celui-ci ne soit vendu à un prix inférieur au prix du pétrole russe. Au cours de la période récente, la Russie a contourné cette règle en utilisant une « flotte fantôme » de pétroliers qui ne dépendent pas des assurances occidentales et continue d'exporter son pétrole vers la Chine et l'Inde, les deux pays qui n'appliquent pas les sanctions occidentales. Dans un communiqué de presse, l'Amérique avait annoncé l'imposition de nouvelles sanctions économiques contre le pétrole russe, visant le gestionnaire du navire (SUN Ship Management) affilié au gouvernement russe, ainsi que de nom-

breux négociants en pétrole qui ont sont devenus des acteurs du transport maritime de pétrole d'origine russe après avoir imposé des limites maximales de prix, selon ce que rapporte le département du Trésor américain dans son rapport. De son côté, le secrétaire adjoint au Trésor américain, Wally Adeyemo, avait déclaré que « Les nouvelles sanctions montrent l'étendue de notre engagement envers les principes de la politique de prix maximum visant à soutenir les marchés de l'énergie afin qu'ils soient stables tout en réduisant les revenus russes alloués au financement de sa guerre contre l'Ukraine », avertissant ceux impliqués dans le transport du pétrole russe, disant : « Ils doivent respecter les règles. », ce que la coalition du plafonnement des prix a accepté, sinon ils en subiront les conséquences.

M.H./ avec Agences

RÉALISATIONS DU SECTEUR FERROVIAIRE EN 2023

Relance des travaux de la ligne minière est

Le taux d'avancement des travaux de la ligne ferroviaire minière reliant Djebel Onk à Oued Kebrit sur 177 kilomètres se situe à 83,6%. Ce projet revêt une grande importance puisqu'il permettra le transport de 10 millions de tonnes de phosphate des mines de Djebel Onk et Bled El Hadba vers les complexes et usines de traitement des wilayas de Tébessa, Souk Ahras, Skikda.



L'année 2023 a connu une relance des travaux du projet de doublement, de rénovation, de modernisation et d'électrification de la ligne ferroviaire minière de transport du phosphate de Bled El Hadba (Tébessa) traversant quatre wilayas de l'Est: Tébessa, Souk Ahras, Skikda et Annaba sur 388 km. La partie située dans la wilaya de Tébessa de cette ligne ferroviaire et reliant sur 177 km djebel El Onk à Oued Kebrit aux limites de la wilaya de Souk Ahras avance à un rythme satisfaisant avec un taux d'avancement des travaux de 83,6%, a affirmé à l'APS le wali de Tébessa Saïd Khelil. Le chef de l'exécutif local a assuré que les trois chantiers de ce projet structurant sont en cours de renforcement pour parachever les travaux restants et en permettre la réception au cours du premier trimestre de l'année

prochaine. Appelée à ouvrir des perspectives prometteuses de développement économique de la wilaya dès son entrée en phase opérationnelle en 2024, cette ligne permettra le transport de 10 millions tonnes de phosphate par an des deux mines de djebel El Onk et Bled El Hadba (extrême Sud de Tébessa) vers les complexes et usines de traitement des wilayas de Tébessa, Souk Ahras et Skikda, avant son exportation depuis le port d'Annaba, a souligné le même responsable. Cette ligne a été renforcée de 12 stations de transport de voyageurs, de marchandises et de produits miniers, a relevé M. Khelil. Dans le même contexte, les chantiers de modernisation, doublement et de correction du projet de tronçon de cette ligne entre Bouchegouf (Guelma) et le port d'Annaba sur 54 km, sont étroitement suivis par les autorités locales en vue de sa réception dans les délais fixés à 30 mois courant depuis août dernier, date de

son lancement. Ce tronçon est l'un des quatre composants de cette ligne minière s'étendant sur 388 km à l'Est du pays, selon la fiche technique de l'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF). Ce tronçon, confié à un conglomérat d'entreprises dirigées par le groupe public Cosider, comprend la réalisation de plusieurs ouvrages d'art dont trois grands ponts de 320 mètres, deux tunnels de 1.850 mètres de long et 30 ponts routiers, selon la fiche technique. L'APS a constaté, lors des différentes visites de la wali de Guelma, Houria Aggoune, le suivi des travaux de ce tronçon, la mobilisation de toutes les conditions pour le bon déroulement des chantiers et la levée des éventuelles entraves. Le projet connaît des opérations de libération du tracé et passages, de transfert des divers réseaux et l'ouverture de la galerie de passage du chemin de fer entre les frontières de

la commune de Bouchegouf (Guelma) jusqu'à la limite de la commune de Chihani (wilaya d'El Tarf), outre l'opération d'expropriation pour cause d'utilité publique et d'indemnisation des propriétaires de biens et exploitations agricoles. Les représentants des entreprises de réalisation ont fait part au wali, lors de sa dernière visite de terrain, du prochain passage au système de travail 3x8 pour hâter la cadence des travaux au niveau des chantiers des tunnels et ponts. Il est attendu le lancement prochain du tronçon du projet dans les wilayas de Souk Ahras, Annaba et Skikda. Outre le transport annuel de 10 millions tonnes de phosphate de Bled El Hadba, le projet ouvrira, à terme, des perspectives économiques prometteuses pour Tébessa et renforcera le transport ferroviaire de voyageurs et de marchandises dans plusieurs wilayas de l'Est du pays. Le projet assurera, en outre, des revenus annuels de deux milliards de dollars issus de l'extraction du phosphate brut de la mine de Bled El Hadba, son traitement et son exportation vers les marchés internationaux dans le cadre d'un partenariat algéro-chinois. Cette ligne minière favorisera aussi le développement des localités frontalières par la création de plus de 14.000 emplois au profit des habitants des wilayas concernées ainsi que l'extension et la diversification des activités économiques et commerciales à l'échelle locale et nationale.

R.R.

WILAYA D'ALGER VASTE PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES À TRAVERS DIFFÉRENTES COMMUNES

La Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger a tracé, en coordination avec l'Association de wilaya pour jeunes, un programme prévoyant des campagnes de plantation d'arbres et de préservation de l'environnement au niveau de différentes communes d'Alger, en impliquant les acteurs de la société civile.

Ce programme bénéficiera de l'encadrement et de l'accompagnement technique de circonscriptions des forêts territorialement compétentes, qui veillent à fournir les arbustes et à garantir une formation de courte durée au profit des membres de l'association sur les techniques appropriées de plantation et les étapes à suivre pour prendre soin de plantations pendant la saison chaude. Dans ce cadre, une campagne de plantation d'arbres et de nettoyage a été organisée, samedi dans la forêt "El Khezna" à Bologhine, pour la transformer d'une décharge anarchique en un espace vert et un lieu de détente naturel pour les habitants du quartier, et ce en présence des autorités locales et des représentants de différents établissements publics, de corps de sécurité de la circonscription et de plusieurs associations. Les participants à cette campagne ont également contribué à la plantation de plus de 300 arbustes de différentes espèces forestières produites à la pépinière de Benaknoun et de certaines espèces d'arbres fruitiers, en sus de l'organisation d'une autre campagne de nettoyage visant à inculquer la culture de l'économie verte chez les jeunes générations. Par ailleurs, et dans le cadre des campagnes de plantation pendant la saison 2023-2024 tendant à créer des espaces verts, une campagne de plantation a été organisée dans la commune de Bourouba, sous la supervision de la Direction des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger représentée par la circonscription de Dar El Beida.

APS

BISKRA:

Ouverture d'une nouvelle agence du CPA à Zeribet El Oued

Une nouvelle agence du Crédit populaire algérien (CPA) a été ouverte dimanche dans la ville de Zeribet El Oued dans la wilaya de Biskra en présence des cadres de la banque et des autorités locales. L'ouverture de cette agence relevant du groupe d'exploitation de Batna vient consolider la présence de cette banque dans cette région aux multiples potentialités

pour contribuer à l'élargissement des services bancaires et soutenir le partenariat financier avec les investisseurs, a affirmé à l'occasion, Ali Kadri, directeur général du CPA.

Cette nouvelle agence œuvrera à assurer des services financiers de qualité et proposera également des services variés de la finance islamique pour les différentes catégories de clients parti-

culiers, professionnels et entreprises conformément aux principes de confiance et de partenariat fructueux, a ajouté M. Kadri. Le responsable du CPA a fait état aussi de l'ouverture de 20 espaces numériques et de la rénovation des appareils de distribution automatique de billets de banque pour faciliter davantage les services aux citoyens. En compagnie du groupe des banques

publiques, le CPA a également ouvert des succursales dans plusieurs pays africains dont la Mauritanie et le Sénégal et prochainement en Côte-d'Ivoire en vue de mettre en place un climat favorable aux investisseurs algériens et leur permettre d'élargir leurs activités à l'extérieur du pays, a assuré le même responsable.

APS

PROTECTION CIVILE:

Des caravanes médicales itinérantes au profit des citoyens des zones éparses

Des caravanes médicales itinérantes relevant de la Protection civile se sont ébranlées dimanche depuis Béni Abbès à destination des zones éloignées et éparses à travers 15 wilayas du sud et des hauts-plateaux du pays, a-t-on appris auprès des responsables de ce corps constitué.

Cette opération, dont le coup d'envoi officiel a été donné à

partir de la wilaya de Béni Abbès par les autorités locales en présence des représentants de la Direction générale de la Protection civile (DGPC), vise à offrir une prise en charge sanitaire au profit des habitants des zones éloignées et éparses des wilayas d'Adrar, Bechar, Djelfa, Ouargla, Illizi, Naâma, Timimoun, Bordj Badji Mokhtar, In-Salah, Béni Abbès, In-

Guezzam, Touggourt, Djanet, El-Meghaïer et El-Méniaâ, durant la période allant du 24 au 28 décembre courant, a indiqué à l'APS l'inspecteur à la DGPC, le Colonel Farouk Achour.

Selon la source, la DGPC prévoit aussi l'organisation d'une caravane similaire "exceptionnelle" du 2 au 7 janvier 2024 au profit des populations nomades de la wilaya de Bordj

Badji Mokhtar. D'importants moyens humains et matériels, dont des médecins, des personnels paramédicaux, agents, secouristes et ambulances médicalisées, ont été mobilisés par ce corps pour assurer des consultations médicales, des soins, des remises de médicaments, ainsi que l'évacuation des patients nécessitant un suivi médical vers des struc-

tures hospitalières, a-t-il ajouté. La DGPC, a-t-on rappelé, organise depuis 2010, des caravanes médicales itinérantes au profit des populations des zones rurales et enclavées au niveau des wilayas du sud et des hauts-plateaux du pays, en collaboration avec les autorités locales des wilayas concernées.

APS

UNE CROISSANCE DE 3,3% PRÉ

Les projections pour la croissance du commerce mondial des marchandises en 2023 ont été revues à la baisse par les économistes de l'organisation mondiale du commerce (OMC), dans le contexte d'un ralentissement amorcé au quatrième trimestre de 2022. Selon l'OMC, le volume du commerce mondial des marchandises devrait augmenter de 0,8% cette année, soit moins de la moitié de l'augmentation de 1,7% prévue en avril. La croissance de 3,3% projetée pour 2024 reste quasiment inchangée par rapport à l'estimation précédente. L'OMC s'attend en outre à ce que le PIB réel mondial augmente aux taux de change du marché de 2,6% en 2023 et de 2,5% en 2024. Le commerce mondial et la production ont brusquement ralenti au quatrième trimestre de 2022, car les effets d'une inflation persistante et

ment positives pour 2024. Par exemple, la part des biens intermédiaires dans le commerce mondial, un indicateur de l'activité des chaînes d'approvisionnement, est tombée à 48,5% au premier semestre de 2023, contre 51,0% en moyenne au cours des trois années précédentes. En outre, la part des partenaires bilatéraux asiatiques dans le commerce des parties et accessoires des États-Unis, un sous-ensemble clé des intrants intermédiaires, est tombée à 38% au premier semestre de 2023, contre 43% à la même période en 2022.

Selon la Directrice générale de l'OMC Ngozi Okonjo-Iweala, "le ralentissement projeté du commerce pour 2023 est préoccupant, en raison des conséquences négatives pour le niveau de vie des populations du monde entier. La fragmentation économique mondiale ne ferait qu'aggraver ces difficultés, et c'est pourquoi les Membres doivent saisir l'occasion de renforcer le cadre commercial mondial en évitant le protectionnisme et en promouvant une économie mondiale plus résiliente et plus inclusive. L'économie mondiale, en particulier pour ce qui est des pays pauvres, aura du mal à se remettre sans un système commercial multilatéral qui soit stable, ouvert, prévisible, fondé sur des règles et équitable."

D'après l'Économiste en chef de l'OMC Ralph Ossa : "Nous repérons effectivement dans les données certains signes de fragmentation des échanges liés aux tensions géopolitiques. Heureusement, il n'y a pas encore de démondialisation plus large. Les données semblent indiquer que les marchandises continuent d'être produites sur des chaînes d'approvisionnement complexes, mais que l'expansion de ces chaînes a stagné, du moins à court terme. La croissance positive des exportations et des importations devrait reprendre en 2024, mais nous devons rester vigilants." Les prévisions ne portent pas sur le commerce mondial des services commerciaux. Toutefois, les données préliminaires montrent que la croissance du secteur pourrait être plus modérée après la forte reprise des transports et des voyages l'année dernière. Le commerce mondial des services commerciaux a augmenté de 9% en glissement annuel au premier trimestre de 2023, contre 19% en glissement annuel au deuxième trimestre de 2022.

L'ORIENTATION DU G-20 EN MATIÈRE DE POLITIQUE COMMERCIALE DEVIENT PLUS RESTRICTIVE

Selon le 30ème rapport de l'OMC sur le suivi des mesures commerciales du G-20 publié le 18 décembre, les mesures commerciales introduites par les économies du G-20 sont devenues plus restrictives ces derniers mois. Le rapport montre qu'entre la mi-mai et la mi-octobre 2023, les économies du G-20 ont adopté davantage de mesures restrictives pour le commerce que de mesures de facilitation des échanges concernant les marchandises, même si la valeur des échanges de marchandises visés par les mesures de facilitation reste plus élevée que celle des échanges visés par les restrictions. La Directrice générale, Ngozi Okonjo-Iweala, a appelé le G-20 à faire preuve de leadership et à contribuer à la stabilité et à la croissance économique en réduisant les restrictions au commerce imposées récemment et de longue date. "Le rapport donne lieu à des préoccupations car il montre que la tendance des politiques dans les économies du G-20 évolue dans la mauvaise direction, même si celles-ci prennent également des mesures pour faciliter les échanges. Les restrictions à l'exportation visant les produits alimentaires, les aliments pour animaux et les engrais en particulier continuent de contribuer aux pénuries, à la volatilité des prix et à l'incertitude. Comme les principales économies mondiales, les pays du G-20 devraient démanteler les restrictions commerciales et faire preuve de

modération dans l'introduction de nouvelles, afin que les marchés mondiaux restent ouverts et prévisibles, et que les produits puissent être acheminés là où ils sont nécessaires", a dit la Directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala.

Le G-20 a un rôle central à jouer dans nos efforts pour fournir des résultats qui renforcent l'OMC en tant que repart contre le protectionnisme et stimulent la croissance et le développement au niveau mondial", a-t-elle ajouté.

Au premier semestre de 2023, le volume du commerce mondial de marchandises a connu une baisse de 0,5% en glissement annuel, car l'inflation élevée et la hausse des taux d'intérêt ont pesé sur le commerce et la production dans les économies avancées, et les tensions sur les marchés de l'immobilier ont empêché l'installation d'une reprise plus forte en Chine après la pandémie.

Le rapport de suivi du commerce indique que, bien que les échanges visés par des mesures de facilitation des importations restent supérieurs à ceux visés par des mesures restrictives pendant la période considérée, cet écart s'est considérablement réduit. Pendant la période considérée, la valeur des échanges visés par les mesures de facilitation des échanges du G-20 a été estimée à 318,8 milliards d'USD (contre 691,9 milliards d'USD dans le rapport, publié en juillet 2023) et celle des échanges visés par des mesures restrictives pour le commerce à 246 milliards d'USD (contre 88 milliards d'USD auparavant).

Pour la première fois depuis 2015, la moyenne mensuelle des nouvelles restrictions commerciales introduites par les économies du G-20 pendant la période considérée, s'élevant à 9,8, a dépassé celle des mesures de facilitation des échanges (8,8). Le nombre de restrictions à l'importation du G-20 en vigueur cumulées de longue date n'indique en rien un démantèlement significatif des mesures existantes. D'ici à mi-octobre 2023, 2 287 milliards d'USD de marchandises échangées (soit 11,8% des importations du G-20) ont été affectés par les restrictions à l'importation mises en œuvre par les économies du G-20 depuis 2009.

Les restrictions à l'exportation sont devenues plus importantes depuis 2020, une série de mesures ayant été introduites d'abord dans le contexte de la COVID-19 et plus récemment dans celui de la guerre en Ukraine et de la crise de la sécurité alimentaire. Si certaines de ces restrictions à l'exportation ont été levées, à la mi-octobre 2023, 75 restrictions à l'exportation visant les produits alimentaires, les aliments pour animaux et les engrais demeuraient en place au niveau mondial. La mise en œuvre par les économies du G-20 de nouvelles mesures commerciales liées à la COVID-19 a ralenti au cours des cinq derniers mois, le nombre de nouvelles mesures de soutien liées à la COVID-19 ayant fortement chuté. Mi-octobre 2023, au total 82,9% des restrictions commerciales du G-20 liées à la COVID-19 avaient été levées, il en restait 11 en vigueur. La valeur du commerce visé par des restrictions des échanges liées à la pandémie qui étaient toujours en place était estimée à 15,1 milliards d'USD (contre 16,2 milliards d'USD auparavant).

La période à l'examen a été marquée par une nette hausse du nombre de nouvelles mesures générales de soutien économique adoptées par les économies du G-20. Celles-ci comprenaient des programmes de réduction de l'impact sur l'environnement, des programmes de production d'énergies renouvelables, un soutien pour l'efficacité énergétique et la décarbonation ainsi que pour des projets liés aux énergies propres et renouvelables. D'autres mesures ont été prises dans le cadre de divers programmes de soutien en faveur du secteur agricole, du tourisme, de l'aviation et du transport.

Le rapport montre aussi que la succession de crises et le climat économique incertain conti-

nent de peser sur le commerce mondial et en particulier sur le commerce direct (IED rend plus difficile l'investissement dans des actifs de développement). L'IED rend plus difficile l'investissement dans des actifs de développement. L'IED rend plus difficile l'investissement dans des actifs de développement.

CHANGEMENTS DU COMMERCE INTERMÉDIAIRE

Le 15 décembre, l'OMC a publié son rapport sur la formation sur les chaînes d'approvisionnement intermédiaires en Afrique. Le rapport indique que la participation des chaînes d'approvisionnement intermédiaires dans le commerce mondial a diminué au cours de 2021, témoignant d'une concentration plus forte sur les échanges intra-africains. L'Afrique tout entière a vu sa part de la production mondiale de biens intermédiaires passer de 10,5% à 10,2% en 2021, et leur part de la production mondiale de biens intermédiaires passer de 10,5% à 10,2% en 2021. Ces tendances ont été exclues de la fabrication de biens intermédiaires, qui constituent une part importante des importations et des exportations de la région, quant à elles ont augmenté de 284 milliards d'USD en 2021. Ces tendances ont été exclues de la fabrication de biens intermédiaires, qui constituent une part importante des importations et des exportations de la région, quant à elles ont augmenté de 284 milliards d'USD en 2021. Ces tendances ont été exclues de la fabrication de biens intermédiaires, qui constituent une part importante des importations et des exportations de la région, quant à elles ont augmenté de 284 milliards d'USD en 2021.

La poussée de la pandémie a été suivie de la mise en œuvre de mesures de soutien économique, de programmes de production d'énergies renouvelables, un soutien pour l'efficacité énergétique et la décarbonation ainsi que pour des projets liés aux énergies propres et renouvelables. D'autres mesures ont été prises dans le cadre de divers programmes de soutien en faveur du secteur agricole, du tourisme, de l'aviation et du transport. Le rapport montre aussi que la succession de crises et le climat économique incertain conti-

Au premier semestre de 2023, le volume du commerce mondial de marchandises a connu une baisse de 0,5% en glissement annuel, car l'inflation élevée et la hausse des taux d'intérêt ont pesé sur le commerce et la production dans les économies avancées, et les tensions sur les marchés de l'immobilier ont empêché l'installation d'une reprise plus forte en Chine après la pandémie.

d'une politique monétaire plus stricte ont été ressentis aux États-Unis, dans l'Union européenne et ailleurs, tandis que les difficultés du marché immobilier en Chine empêchaient une reprise plus forte après la COVID-19. Avec les conséquences de la guerre en Ukraine, ces problématiques ont assombri les perspectives commerciales. Le ralentissement semble être de vaste portée, touchant un grand nombre de pays et un large éventail de marchandises. La croissance du commerce devrait reprendre l'année prochaine, tandis que la croissance du PIB devrait rester lente mais stable. Les secteurs les plus sensibles aux cycles économiques devraient se stabiliser et rebondir grâce à une inflation modérée et à des taux d'intérêt en baisse. Toutefois, on perçoit quelques signes de fragmentation des chaînes d'approvisionnement, ce qui pourrait menacer les perspectives relative-

COMMERCE MONDIAL

PROSPECTIVES POUR 2024, SELON L'OMC

er sur l'investissement internatio-
ticulier sur l'investissement étran-
ED). Cette faiblesse persistante de
us difficile la réalisation des Objec-
veloppement durable (ODD). Cette
on est amplifiée par le manque d'in-
en faveur des ODD dans les pays
ement, le déficit de l'investissement
our aider les économies en déve-
atteindre les ODD. Ce déficit s'est
on alarmante, étant passé de 2 500
SD à environ 4 000 milliards d'USD
que 2030 approche, selon les don-
ganisation de coopération et de
ent économiques (OCDE).

ÉVOLUTION DE LA STRUCTURE DU COMMERCE DES BIENS INTERMÉDIAIRES EN AFRIQUE

Nombre, l'OMC a publié une note d'in-
sur le commerce des biens intermé-
daires en Afrique et y dresse un panorama de la
croissance de la région dans les
approvisionnement. Les dernières
avant la période allant de 2010 à
montrent d'une expansion des exporta-
tions de biens intermédiaires en
mettant aussi en avant une forte
croissance des exportations à destination de
l'Asie et un éventail de produits
de plus en plus diversifié. Le volume
est limité. En outre, il est expli-
cité que la part des transac-
tions africaines est relativement faible.

La note d'information, la valeur des
exportations africaines de biens intermédiaires
a atteint 265 milliards de dollars EU en
2022, une croissance de 15% par an en
moyenne entre 2019 et 2021. Les biens inter-
médiaires des intrants (les combustibles
et les produits aux fins de cette note) utilisés
dans la fabrication d'un produit final, et ils
sont un indicateur de l'activité des
économies. En 2021, les
exportations africaines de biens intermédiaires
ont représenté les trois quarts des exportations
de biens intermédiaires du continent. Les
exportations de biens intermédiaires de la
région, ont atteint une valeur de
265 milliards de dollars EU, affichant une crois-
sance de 5% par an entre 2019 et
2021. Les taux de croissance sont supérieurs
à ceux de 5% et de 2% enregistrés, respec-
tivement pour les exportations et les impor-
tations intermédiaires entre 2010 et

2022. Les exportations de biens intermé-
diaires ont été en grande partie portées par l'offre
principalement bruts ou semi-
bruts de minéraux, de métaux et de pro-
duits, dont les prix sur les marchés
mondiaux ont augmenté à la suite de la
pandémie de COVID-19. La majori-
té des exportations africaines de biens intermé-
diaires sont en revanche constituées de four-
nitures industrielles (62% de la part des impor-
tations de biens intermédiaires), tandis que
les produits alimentaires et boissons comp-
tent pour 15%. Les échanges d'intrants indus-
triels de la Chine et l'Afrique ont connu une
croissance rapide entre 2010 et 2021, affichant
un taux de croissance de 10% par an.

La formation met également en avant
l'importance des exportations de biens
intermédiaires de la région parmi quelques éco-
nomies émergentes, dominée par l'Afrique du
Sud. Elle représente 30,9% des exportations
africaines de biens intermédiaires, ce qui
montre que la gamme relativement res-
trainte de produits. En outre, d'après les estima-
tions du commerce intra-africain dans
les économies totales de biens intermédiaires,
le commerce indirect des échanges dans les
économies émergentes, était de 10% en 2021. Ce chiffre est peut-être sous-
estimé en raison du manque de données
complètes et de la prise en compte partiel-



le ou inexistant du commerce informel, non
négligeable dans la région, dans les statistiques
officielles

UN RETOUR À LA TENDANCE DES VOLUMES D'ÉCHANGES DANS UN CONTEXTE D'INCERTITUDE ÉLEVÉE

Selon le dernier Baromètre trimestriel du com-
merce des marchandises de l'OMC publié le 27
novembre, le volume du commerce mondial des
marchandises se redresse après une forte baisse,
cette reprise étant stimulée par les ventes et
la production d'automobiles et le commerce de
composants électroniques. Cependant, les pers-
pectives à court terme sont rendues très incer-
taines par des résultats économiques mitigés,
conjugés à des tensions géopolitiques de plus
en plus vives.

Le Baromètre des marchandises montre un
retour à la tendance des volumes d'échanges
dans un contexte d'incertitude élevée. L'indice
actuel du baromètre, en hausse par rapport au
mois d'août dernier (où il s'établissait à 99,1),
est proche de la valeur de référence de 100,
avec un niveau de 100,7. Cela laisse penser que
le volume du commerce des marchandises
reviendra progressivement vers sa tendance à
moyen terme au second semestre de 2023, bien
que l'incertitude reste élevée en raison des don-
nées économiques mitigées et de la montée des
tensions géopolitiques. Le Baromètre du com-
merce des marchandises est un indicateur avan-
cé composite du commerce mondial qui fournit
des renseignements en temps réel sur l'évolu-
tion du commerce des marchandises par rap-
port aux tendances récentes. Une valeur supé-
rieure à 100 indique que le volume des
échanges se situe au-dessus de la tendance, tan-
dis qu'une valeur inférieure à 100 indique que
le commerce des marchandises est tombé, ou
tombera prochainement, en dessous de la ten-
dence. Le volume du commerce mondial des
marchandises est resté stable au deuxième tri-
mestre de 2023, avec une hausse de 0,2% par
rapport au trimestre précédent; néanmoins, en
glissement annuel, il était toujours en baisse de
0,5%. Les statistiques commerciales du troisiè-
me trimestre devraient être légèrement
meilleures grâce à l'accélération de la croissan-
ce du PIB aux États-Unis et en Chine, même si le
marasme de l'économie de l'Union européenne
continue de peser sur la demande mondiale. En
tout état de cause, la croissance du commerce
en glissement annuel devrait être forte au qua-
trième trimestre, en raison de la diminution du
volume des échanges au cours de la même
période l'année dernière, les prix élevés de
l'énergie, la hausse des taux d'intérêt et les per-

turbations liées à la pandémie ayant pesé sur la
croissance économique dans les principales
économies. Cette évolution est conforme aux
prévisions de l'OMC du 5 octobre 2023, qui
annonçaient une augmentation de 0,8% du
volume du commerce mondial en 2023. Bien
que les prévisions restent inchangées, les
risques pesant sur les perspectives commer-
ciales ont évolué à la baisse à la lumière des évé-
nements récents à Ghazna.

Les indices qui composent le baromètre sont
contrastés, certains dépassant largement la ten-
dence et d'autres se maintenant à un niveau
inférieur ou égal à la tendance. Les hausses les
plus importantes ont été observées dans les
indices correspondant à la production et aux
ventes automobiles (110,0) et au commerce des
composants électroniques (109,8). Les indices
relatifs au fret aérien (100,3), aux commandes à
l'exportation (99,4) et au transport par conte-
neurs (98,0) ont terminé à un niveau légè-
rement inférieur ou égal à la tendance, tandis que
l'indice des matières premières (95,6) a chuté
en dessous de la tendance.

La vigueur des indices relatifs aux produits de
l'industrie automobile et aux composants élec-
troniques peut s'expliquer par l'augmentation
de la demande mondiale de véhicules élec-
triques, tandis que le mauvais résultat de l'indi-
ce des matières premières peut être en partie
dû à l'affaiblissement des marchés de l'immobi-
lier, les taux d'intérêt restant élevés. Pour ce qui
est des importations, la demande semble fléchir
dans les économies manufacturières, et la
contraction des volumes d'importation en 2023
devrait être comprise entre 0,4% et 1,2% en
Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en
Europe et en Asie. Dans le même temps, les
importations semblent avoir fortement aug-
menté dans les régions qui exportent, de manière
disproportionnée, des combustibles, grâce à
l'augmentation des recettes résultant de la
hausse des prix.

Lever les contraintes

Alors que les pays les moins avancés (PMA) s'ef-
forcent d'augmenter leurs exportations, ils res-
tent confrontés à des obstacles, qui vont des
contraintes liées à la capacité nationale à des
obstacles commerciaux et politiques sur les
marchés d'exportation.

L'agriculture est un secteur vital et en expansion
dans de nombreux PMA, mais, pour l'heure, cer-
taines mesures commerciales font obstacle à
leur pleine intégration aux marchés mondiaux.
Il faut faire davantage d'efforts pour que l'agri-
culture puisse produire tous ses effets pour les
PMA.

La treizième Conférence ministérielle de l'OMC,
qui se déroulera à Abu Dhabi en février 2024,

est une occasion de faire avancer les discussions
sur l'agriculture et d'uniformiser les règles du
jeu pour les agriculteurs des pays en développe-
ment et d'ailleurs. Il est question de ne plus
imposer de prohibitions ou de restrictions à
l'exportation pour les produits alimentaires
importés par les PMA.

Il faudrait fournir un soutien accru pour déve-
lopper le commerce des services dans les PMA.
Le commerce des services peut dynamiser la
croissance économique des PMA. Toutefois,
malgré l'entrée en vigueur de la dérogation
concernant les services pour les PMA il y a 12
ans, la part des PMA dans le commerce mondial
des services s'établit actuellement à 0,53%. Une
stratégie plus efficace pourrait consister à tra-
vailler avec les partenaires de développement
pour surmonter les facteurs intérieurs et exté-
rieurs qui font obstacle à une participation
accrue des PMA au commerce mondial des ser-
vices.

Par exemple, un appui supplémentaire au titre
de l'Aide pour le commerce pourrait viser à
réduire les contraintes inhérentes du côté de
l'offre auxquelles se heurtent les entreprises
fournisseuses de services des PMA. Il est suggé-
ré que comme les deux tiers des exportations
de services des PMA sont destinées aux marchés
d'autres pays en développement ou PMA, l'as-
sistance technique pourrait contribuer à renfor-
cer la connectivité physique ou numérique
entre les PMA et entre les membres de groupes
et d'accords régionaux, tels que la Zone de libre-
échange continentale africaine (ZLECAF) ou
l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est
(ASEAN).

Une publication intitulée Le commerce des ser-
vices pour le développement diffusée par l'OMC
et la Banque mondiale souligne l'importance de
contribuer à améliorer les compétences des tra-
vailleurs des PMA dans le domaine des services,
en soutenant la participation des PMA aux dis-
cussions sur les politiques internationales et en
remédiant aux lacunes dans les données rela-
tives au commerce des services. De même, les
PMA devraient participer activement aux négocia-
tions commerciales.

La part des PMA dans le commerce mondial n'a
pas augmenté, même si de nombreux PMA
bénéficient de programmes en vertu desquels
les économies développées accordent un traite-
ment préférentiel aux importations provenant
des économies en développement. Les subven-
tions ayant des effets de distorsion des
échanges, les restrictions à l'importation et les
obstacles à la politique commerciale imposés
par d'autres économies expliquent, entre
autres, cette situation.

Par Amel B et Agences

COMPOSANTS
AUTOMOBILES

LA TUNISIE PRÉVOIT D'AUGMENTER LA PART DES INVESTISSEMENTS DANS LE PIB DE 83% D'ICI 2027

Le gouvernement tunisien veut faire progresser la valeur des investissements dans le secteur à 22% du produit intérieur brut en 2027, contre 12% en 2019.

Le gouvernement tunisien prévoit de faire progresser la valeur des investissements dans le secteur des composants automobiles pour constituer 22% du PIB du pays en 2027, contre 12% en 2019, a appris Xinhua le 16 décembre auprès du ministère tunisien de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie.

De plus, d'autres projections tablent sur la mobilisation d'importants investissements dans ce secteur via un projet de fabrication de véhicules électriques à haut contenu technologique pour une valeur d'environ 300 millions d'euros.

Ces prévisions ont été dévoilées à l'occasion d'une première réunion du Comité chargé du pacte de partenariat pour la promotion de la compétitivité du secteur automobile et de l'équipement automobile en Tunisie : l'objectif exprimé lors de la réunion étant de mettre en œuvre les axes d'un plan visant à doubler les exportations du secteur à 14 milliards de dinars d'ici 2027 (environ 4,5 milliards de dollars). D'un autre côté, la Tunisie espère porter son taux d'intégration nationale de l'industrie automobile de 38% à 48% à l'horizon 2027, avec l'apport d'une diversification des chaînes de valeur.

In Energies Media

NIGÉRIA

La réhabilitation de la raffinerie de Port Harcourt, exécutée à près de 80 %

Selon le plan des autorités nigériennes, la raffinerie de Port Harcourt, dont la réhabilitation a démarré en 2021, devrait être entrée en service d'ici la fin de l'année prochaine. Les travaux de réhabilitation de la raffinerie de Port Harcourt lancés depuis quelques mois ont progressé. Selon les informations relayées jeudi 21 décembre, l'opération affiche désormais un taux général d'exécution de 77,4 % au 15 décembre 2023.

D'ici le dimanche 31 décembre, la Nigerian National Petroleum Company Limited (NNPC Ltd) qui supervise le projet de réhabilitation, prévoit que les travaux de la phase 1, impliquant entre autres, l'achèvement des dispositifs mécaniques de l'installation, seront bouclés. Lors d'une récente visite d'inspection de l'installation, Mele Kyari, le patron de la NNPC Ltd, s'est félicité de l'engagement des parties prenantes, dans l'atteinte de ce résultat, reconnaissant leur contribution à cet effet. Pour Heineken Lokpobiri, le ministre d'État aux Ressources pétrolières du Nigéria, ce développement marque une étape clé dans l'ambition du gouvernement d'optimiser les retombées liées à l'exploitation pétrogazière. En effet, comme l'a d'ailleurs souligné Heineken Lokpobiri, la remise en service de la raffinerie de Port Harcourt, annoncée pour 2024 comme celle de Warri et de Kaduna, devrait avoir un impact positif sur la production de gaz de pétrole liquéfié (GPL), un combustible stratégique dans la politique de transition énergétique annoncée par le pays. De façon plus globale, cette infrastructure, dont la réhabilitation a impliqué un investissement de



l'ordre de 1,5 milliard de dollars, est partie intégrante de la politique énergétique du Nigéria visant à raffiner sur place, l'essentiel de sa production de pétrole brut. L'ambition étant de mettre fin aux importations de carburant tout en soutenant la mise en œuvre du Contenu local.

In Agence Ecofin

SÉNÉGAL

La marine saisit 690 kg de cocaïne

La marine sénégalaise a saisi 690 kg de cocaïne qui étaient convoyés à destination de l'Europe dans une embarcation ultrarapide de type go-fast et arrêté les cinq Espagnols à son bord, a annoncé l'armée dans un communiqué reçu dimanche dernier, par l'AFP. Le patrouilleur a dû effectuer des avertissements verbaux et des tirs de semonce pour stopper l'embarcation qui

avait largué sa cargaison avant l'intervention; 690 kg de cocaïne ont été repêchés, souligne le communiqué.

Le 28 novembre et le 16 décembre, l'armée sénégalaise avait annoncé des saisies en mer de près de trois tonnes de cocaïne à chaque fois. Plus de 800 kg de cocaïne avaient aussi été saisis en janvier sur un navire au large de Dakar par la marine

sénégalaise. Longtemps considérée comme une simple zone de transit pour les drogues produites en Amérique latine en direction de l'Europe, l'Afrique de l'Ouest et du Centre est aussi devenue une région de forte consommation, selon l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (ONUDC).

In Africanews

SOUDAN

Le PAM suspend l'aide alimentaire dans certaines parties de l'État de Gezira

Le Programme alimentaire mondial (PAM) a annoncé le 20 décembre, la suspension de son appui dans certaines zones de l'État de Gezira. Cette décision s'explique par l'insécurité croissante liée à la propagation des combats au sud et à l'est de la capitale Khartoum. Il s'agit selon l'organisme onusien,

d'un véritable coup dur pour les opérations humanitaires dans cette région où 800 000 personnes bénéficiaient jusqu'ici d'une aide permanente. « Un lieu de refuge est désormais devenu un champ de bataille dans une guerre qui a déjà eu un impact terrible sur la population civile », a déploré Eddie Rowe,

représentant du PAM et directeur pays au Soudan. Pour rappel, l'État de Gezira fournit la moitié de la production soudanaise de blé. Globalement dans le pays, le PAM estime que 18 millions de personnes font face à une insécurité alimentaire durant la campagne en cours.

In Agence

BURKINA FASO

Le gouvernement met fin à l'exportation des céréales

En suspendant les exportations de céréales, le gouvernement cherche à s'assurer que la population du pays ait suffisamment de nourriture pour satisfaire ses besoins de base. En effet, cette mesure vise également à stabiliser les prix des céréales sur le marché intérieur, afin de prévenir une éventuelle crise alimentaire.

« L'exportation des céréales est interdite sur toute l'étendue

du territoire national à compter de la date de signature du présent communiqué et ce, jusqu'à nouvel ordre », peut-on lire dans le communiqué. De la même manière, il a été mentionné dans le communiqué gouvernemental que l'exportation des céréales est soumise à une Autorisation Spéciale d'Exportation (ASE). Pour ce faire, toute délivrance d'Autorisations Spéciales d'Exportation

(ASE) de céréales est suspendue jusqu'à nouvel ordre. À cet effet, cette décision a été accueillie positivement par les agriculteurs et les organisations de la société civile, qui estimaient que l'exportation des céréales aurait pu aggraver la situation de sécurité alimentaire au Burkina Faso. Cependant, certains acteurs économiques, tels que les exportateurs de céréales, expriment

leur inquiétude quant à l'impact de cette suspension sur leurs activités commerciales. Par ailleurs, le gouvernement burkinabé affirme prendre des mesures pour renforcer la production agricole, notamment en encourageant l'utilisation de semences améliorées, en soutenant les petits exploitants agricoles et en développant l'irrigation. En outre, la suspension des exportations de céréales au

Burkina Faso met en évidence les défis auxquels nombreux pays africains font face en matière de sécurité alimentaire. Les conditions climatiques imprévisibles, les prix volatils des denrées alimentaires et les pressions démographiques sont autant de facteurs qui rendent difficile la garantie d'un approvisionnement alimentaire adéquat.

In Afrique sur7

GUINÉE

Les ventes de carburant reprennent cinq jours après l'explosion d'un dépôt

Retour à la normale. Après l'explosion du dépôt central d'hydrocarbures à Kaloum, le gouvernement guinéen a autorisé la vente de carburant, sous réserve de certaines restrictions, selon FocusGuinée. Les autorités de Guinée-Konakry ont permis ce 23 décembre de relancer la vente de carburant, cinq jours après l'explosion d'un dépôt d'hydrocarbures à Kaloum, relate FocusGui-

née. L'approvisionnement en combustible est limité par 25 litres par voiture et à 5 litres pour les motos et tricycle. Les clients des stations-services ont interdiction de se servir dans des bidons. Les zones touchées par le sinistre restent en outre fermées au public pour des raisons de sécurité et pour ne pas perturber l'enquête sur l'incident. Le 18 décembre, une puissante

explosion s'était produite à Kaloum, le quartier administratif et des affaires de Conakry. Elle provenait d'un dépôt d'hydrocarbures de la Société guinéenne de pétrole. Plusieurs bâtiments alentours se sont effondrés et l'onde de choc s'est ressentie jusque dans la banlieue de la capitale.

Le sinistre a fait 23 morts et plus de 285 ont dû être admises dans des structures

de soins, selon le dernier bilan des autorités.

Le drame a évidemment eu des conséquences sur les livraisons en carburant, mais la Guinée a pu compter sur le soutien de certains de ses voisins. La Sierra Leone a permis à 150 camions-citernes de venir s'approvisionner de l'autre côté de la frontière.

In Agence Sputnik

PERFORMANCES FOOTBALLISTIQUES EN 2023

L'équipe nationale sans défaite, la Coupe et la Supercoupe de la CAF pour l'USMA

Tout en rajeunissant l'équipe, Djamel Belmadi a réussi à aligner une quatrième année sans défaite. Tandis que l'USM Alger a décroché deux sacres qui constituent une première pour cette équipe qui entre ainsi dans le club restreint des équipes algériennes détentrices de titres africains. Mais le plus dur reste à faire pour ces deux équipes, l'une pour arracher une position honorable en Coupe d'Afrique, l'autre pour rééditer l'exploit réalisé en 2023 ;

L'Année 2023 est inscrite sous le signe du rachat pour l'équipe nationale de football, parvenant à aligner une quatrième année sans défaite et surtout raviver la flamme chez les fans à la veille de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée 2024) en Côte d'Ivoire (13 janvier-11 février), sans omettre les deux sacres continentaux de l'USM Alger, une première historique pour le club. La troupe du sélectionneur national Djamel Belmadi, en dirigeant son 10e match de l'année 2023, le 19 novembre dernier face au Mozambique à Maputo (victoire 2-0) pour le compte de la 2e journée (Gr.G) des qualifications de la Coupe du Monde-2026, a réussi à établir un nouveau record, celui d'avoir aligné une quatrième année sans défaite à la tête du "Club Algérie", après 2019, 2020 et 2021.

En effet, après 2019, année du sacre à la CAN en Egypte, 2020 et 2021 avec une série de 35 rencontres sans défaite, le coach national termine l'année 2023 sans défaite en 10 matchs, dont six officiels et quatre amicaux et un bilan de 7 succès et 3 nuls. En 2023, les coéquipiers du capitaine Riyad Mahrez (Al-Ahly/ Arabie saoudite) ont marqué 18 buts contre 6 encaissés. Avec un groupe reconstruit et rajeuni, l'équipe nationale a réussi à redémarrer du bon pied, mettant aux oubliettes une année 2022 marquée par deux échecs: une élimination dès le premier tour de la CAN au Cameroun, suivie par celle en barrages du Mondial-2022. Le sélectionneur Djamel Belmadi s'est rendu à l'évidence de la nécessité de reconstruire l'équipe en allant chercher les "oiseaux



rare". Des joueurs tels qu'Aït-Nouri, Bouanani, Chaïbi, ou encore Gouiri et Aouar, sont venus renforcer les rangs des "Verts." La mayonnaise n'a pas tardé à prendre forme, puisque les résultats étaient au rendez-vous, donnant ainsi raison à la nouvelle politique de Belmadi, qui s'est lancé désormais un nouveau défi : reconquérir le trophée continental en terre ivoirienne. L'Algérie, dont c'est la 20e participation à la CAN, s'est qualifiée haut la main pour la plus grande messe de football africain, en dominant le groupe F avec 16 points en six matchs devant la Tanzanie (8 pts), également qualifiée, l'Ouganda (7 pts) et le Niger (2 pts). De son côté, la sélection féminine a emboîté le pas aux messieurs.

Les coéquipières d'Ines Boutaleb ont retrouvé le gotha continental, en validant avec brio leur billet pour la prochaine CAN-2024. L'arrivée sur le banc de l'entraîneur Farid Benstiti aura été salubre, puisque les "Vertes" sont parvenues à passer les deux tours qualificatifs: face à l'Ouganda (2-1 puis 1-1) et le Burundi (5-1 puis 1-0), pour se qualifier au rendez-vous continental après une dernière apparition en 2018. L'Algérie comptait auparavant quatre participations à la CAN (2004, 2006, 2010, et 2014). En revanche, la sélection nationale A' a eu le mérite d'atteindre la finale du Championnat d'Afrique des nations CHAN-2022 (reportée à 2023) en Algérie, perdu face au Sénégal (0-0, aux t.a.b : 4-5). Les joueurs de l'ancien

sélectionneur Madjid Bougherra n'ont pas démerité, un rendez-vous qui a prouvé que le joueur local a du potentiel. Chez z les clubs, l'USM Alger est parvenue, après plusieurs tentatives infructueuses, à monter sur le toit de l'Afrique en remportant en juin la Coupe de la Confédération africaine aux dépens des Tanzaniens des Young Africans. Les "Rouge et Noir", que personne n'a parié sur leurs chances, ont réussi le 3 juin à accrocher une première étoile, à l'occasion de la seconde manche disputée au stade olympique du 5-juillet. Les coéquipiers de Khaled Bousseliou ont réussi à soulever le trophée tant désiré en présence d'un nombre record de supporters. La nuit aura été longue dans les fiefs du club phare de Soustara, qui ont enregistré des scènes de liesse indescriptibles, plongeant la capitale dans une ambiance colorée jusqu'à l'aube.

L'entraîneur Abdelhak Benchikha, principal architecte de ce sacre, a récidivé trois mois plus tard en menant l'USMA à remporter la Supercoupe d'Afrique face à l'ogre égyptien d'Al-Ahly SC (1-0), avant de quitter le navire en octobre pour rejoindre en novembre le club tanzaniens de Simba SC. Considéré comme l'un des clubs les plus titrés à l'échelle nationale (8 coupes d'Algérie et 8 championnats, NDLR), l'USMA a rejoint le cercle fermé des clubs algériens titrés sur le plan continental : MC Alger, ES Sétif et la JS Kabylie. En championnat de Ligue 1 Mobilis, le CR Belouizdad a confirmé son hégémonie, en s'of-

frant un quatrième titre de rang, une première dans les annales du football national, ce qui lui a permis d'atteindre la barre de 10 consécutions.

Le Chabab est revenu à quatre titres de la JS Kabylie, qui trône en tête des clubs titrés avec 14 championnats, dont le dernier avait été remporté en 2008. Les coéquipiers de Chouaïb Keddad ont "écrasé" la compétition, en terminant l'exercice 2022-2023 largement en tête avec 64 points, à 14 unités de son dauphin le CS Constantine (50 pts). En Ligue 2 amateur, l'ES Ben Aknoun et l'US Souf ont réalisé une accession retentissante et historique en Ligue 1, coiffant au poteau des clubs pourtant aguerris tels que l'ES Mostaganem, l'USM Annaba, l'AS Khroub, ou encore la JSM Tiaret. Au niveau de la Fédération algérienne de football (FAF), Walid Sadi, seul candidat, est élu le 21 septembre à la tête de l'instance pour le reste du mandat olympique 2020-2024, en remplacement de Djahid Zefizef, démissionnaire le 16 juillet dernier. Sadi (43 ans), devenu le 19e président de la FAF depuis 1962, s'est engagé dans plusieurs réformes dans l'objectif de remettre le football national sur rail, notamment sur le plan local. A l'orée de la nouvelle année 2024, le football algérien sera face à de nouveaux défis, à commencer par la CAN masculine en Côte d'Ivoire et féminine l'été prochain, alors que les clubs engagés dans les compétitions africaines interclubs : le CRB et l'USMA, auront à cœur d'aller au bout de leurs objectifs.

LIGUE 1 MOBILIS: DES AJUSTEMENTS SERONT APPORTÉS AU CALENDRIER

La Ligue de football professionnel (LFP) a annoncé dimanche qu'elle avait pris la décision d'apporter "quelques ajustements au calendrier" de la Ligue 1 Mobilis, au lendemain de la publication du reste du programme jusqu'à la fin de la phase aller. "Suite à la publication de la mise à jour du calendrier du championnat de la phase aller, de nombreux clubs ont exprimé leurs préoccupations quant aux difficultés de déplacement pendant la période de fin d'année, qui coïncide avec les vacances d'hiver, ce qui rend les déplacements plus compliqués pour nos clubs. Dans le souci de garantir des conditions de déplacements adéquates pour tous les clubs, la LFP a pris la décision d'apporter quelques ajustements au calendrier", a-t-elle indiqué dans un communiqué publié sur son site officiel. La Fédération algérienne de football (FAF) a annoncé samedi la reprise de toutes les activités footballistiques à partir du jeudi 28 décembre courant, après les avoir suspendues pendant une semaine, à la suite du tragique accident de la route dont a été victime l'équipe du MC El Bayadh mercredi dernier et qui avait coûté la vie à deux membres de sa délégation. "La LFP tient à rassurer qu'elle reste constamment à l'écoute des besoins et préoccupations des clubs, dans le but de garantir les meilleures conditions possibles pour le bon déroulement du championnat et ainsi assurer une compétition équitable", assure l'instance dirigeante de la compétition, tout en affirmant que "les ajustements opérés seront communiqués ultérieurement." Aussitôt la suspension d'activités levée, les différentes Ligues ont publié le programme des prochaines journées de leurs championnats respectifs, à commencer par la Ligue 1 Mobilis, ayant fixé la date du match le plus attendu, entre l'USM Alger et le MC Alger au vendredi 29 décembre courant (18h00) au stade du 5-Juillet.

APS

MC ORAN : EN COLLABORATION AVEC L'ACADÉMIE DE MALAGA FC

Journée de formation pour les entraîneurs des jeunes

Une journée de formation au profit des entraîneurs des jeunes catégories du MC Oran a été organisée sous l'égide du directeur de l'académie de football du club espagnol de Malaga FC (Liga 2), l'Algérien Abdennour Adani, a-t-on appris, lundi, auprès du club de la Ligue 1 de football « Mobilis ». S'exprimant au micro de la cellule de communication du MCO, le technicien en question a fait savoir qu'il a répondu présent à une sollicitation du directeur tech-

nique du MCO, Abdelkrim Benaouda, affichant sa satisfaction pour « le grand intérêt » qu'accorde désormais le club oranais à la formation. « C'est une première action pour essayer de hisser le niveau des entraîneurs. Le thème choisi pour la circonstance a trait à la préparation, la gestion et l'animation d'une séance d'entraînement », a déclaré Abdennour Adani. Cette première session de formation, qui a eu lieu au village méditerranéen, a porté

sur le double aspect pratique et théorique. « Il s'agit d'un premier pas pour accompagner les éducateurs. Je constate avec joie que la direction du MCO est consciente que la qualité de la formation des joueurs dépend justement de celle des éducateurs. Le nombre considérable des anciens joueurs qui participent à cette session de formation prouve qu'ils s'intéressent à ce volet et qu'ils savent que leurs diplômes ne suffisent pas pour réussir dans

leur carrière s'ils ne participent pas régulièrement à des sessions de recyclage », a-t-il ajouté. Il a, en outre, estimé que les clubs algériens "doivent revenir aux règles basiques de la formation", poursuivant qu'un grand club "doit avoir son propre projet de formation et ne pas miser sur le produit de la Fédération ou des petits clubs aux moyens dérisoires pour alimenter son équipe fanion".

APS

MASCARA: CONTRIBUTIONS DE ROMANCIERS ET POÈTES ALGÉRIENS À LA PROMOTION DE LA LANGUE ARABE

Abdelhamid Benhedouga et Tahar Ouattar revisités

Les participants à une conférence sur "l'arabe, langue de poésie et d'arts", organisée samedi à Mascara, ont mis en exergue les contributions de romanciers et poètes algériens à la promotion de la langue arabe.

L'universitaire Boussekri-ne Medjahed de l'université "Mustapha Stambouli" de Mascara a affirmé que l'Algérie recèle d'écrivains et poètes ayant contribué à la promotion de la langue arabe en lui accordant une grande importance dont notamment le romancier, poète et fondateur de l'Etat algérien moderne, l'Emir Abdelkader dont les ouvrages et poèmes sont étudiés par des chercheurs et spécialistes de la langue arabe. Le même conférencier a souligné que les écrivains de l'âge moderne dont Abdelhamid Benhedouga et Tahar Ouattar ont contribué à enrichir la littérature arabe. De son côté, le professeur Baabaa Othmane de la même université a mis en avant les apports d'écrivains algériens à la linguistique, la critique et les sciences dans la promotion des sciences de la langue arabe, avec une ampleur atteignant l'Orient arabe, dont le plus en vue est le pionnier de la littérature algérienne moder-



ne, feu Abdelmalek Mortad, qui a enrichi la bibliothèque algérienne et arabe de livres de critique littéraire et de littérature comparée. Le professeur Ahmed Sarsar de l'université de Mascara, a évoqué, pour sa part, les efforts déployés par l'Etat dans le domaine de la promo-

tion de la langue arabe en Algérie dont ceux de création d'instances et fondations qui prennent en charge la langue arabe, à l'instar du Haut conseil de la langue arabe (HCLA), en plus de la généralisation de l'utilisation de la langue arabe dans les administrations et organismes

publics. Cette conférence a été organisée à l'initiative de la bibliothèque principale de lecture publique "Dr Yahia Bouaziz" de Mascara, en coordination avec les bureaux de wilaya de la Maison "El Hikma" de la pensée, de la littérature et des arts et de l'Union des écrivains

Algériens, ainsi que l'annexe de wilaya de la Maison algérienne de la poésie, dans le cadre de la célébration de la journée internationale de la langue arabe, et ce en présence de professeurs, chercheurs, écrivains et poètes de la wilaya

I.Med

A FIN JANVIER PROCHAIN

Atelier national sur la révision de la loi relative à la protection du patrimoine culturel

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a annoncé, dimanche à Alger, l'organisation d'un grand atelier national fin janvier prochain consacré à la révision de la loi 98-04 relative à la protection du patrimoine culturel, et ce, en vue d'enrichir le texte et de combler ses vides juridiques.

A l'ouverture de l'exposition artistique "Journées des arts et de l'architecture d'Alger", qui se tient au Palais de la Culture Moufdi Zakaria, Mme Mouloudji a fait savoir que cet atelier, prévu le 25 janvier prochain, s'inscrivait dans le cadre de la révision de cette loi en vigueur depuis 1998, invitant les architectes, les chercheurs et les artistes à y prendre part.

Rappelant que cette loi visait à "protéger, sauvegarder et mettre en valeur" le patrimoine culturel et l'identité architecturale de l'Algérie, la ministre a expliqué que dans le texte, "les biens culturels se divisent en trois catégories, dont les biens culturels immobiliers lesquels comprennent les monuments historiques, les sites archéologiques et les ensembles urbains ou ruraux".

"Les questions d'urbanisme sont au cœur des préoccupations de l'Etat algérien, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en tête", a-t-elle soutenu.

Pour la ministre, "lier les questions d'urbanisme aux dimensions artistique et esthétique exige davantage d'efforts pour développer une vision à la fois moderniste et authentique dans la création des villes". Elle a souligné, en outre, que le ministère avait créé, dans le cadre de sa politique de préservation et de

valorisation du patrimoine architectural, plusieurs centres de recherche et d'établissements à caractère administratif, commercial ou de formation, tels que l'Ecole nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels (ENCRBC), l'Agence nationale des secteurs sauvegardés (ANSS), et le Centre algérien du patrimoine culturel bâti en terre (Capterre).

La ministre a ajouté que le secteur, dans le cadre des efforts de formation pour la protection et la préservation du patrimoine culturel, avait également supervisé, en septembre dernier, la remise de certificats de qualification à des archi-

tectes spécialisés dans les monuments et les sites protégés, portant ainsi à 116 le nombre total de cette catégorie d'architectes qualifiés répartis sur 24 wilayas. A noter que cette première édition des "Journées des arts et de l'architecture d'Alger", organisée par la fondation "Patrimoine, ville et architecture", sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts, "vise à créer une plateforme d'échange d'expériences et d'idées et à donner aux artistes et architectes l'occasion de présenter leurs œuvres dans les domaines des arts et de l'architecture, en focalisant sur les questions de l'innova-

tion, du patrimoine, de la durabilité et de l'identité".

Elle vise également à "encourager le dialogue constructif et rapprocher les arts et l'architecture du grand public".

Cette première édition réunit des architectes, des artistes et des chercheurs de différentes wilayas. Elle propose une exposition diversifiée et des conférences qui se poursuivront jusqu'au 26 décembre, selon les responsables de la fondation "Patrimoine, ville et architecture", créée à Sétif en 2022.

I.M./Agence

MOSTAGANEM

PARUTION DU RECUEIL DU POÈTE OMAR MOKRANI

Le Commissariat du Festival culturel national de la poésie Melhoun dédié au Cheikh Sidi Lakhdar Benkhelouf (16e siècle) de Mostaganem a annoncé la sortie dimanche d'une nouvelle publication intitulée "Recueil du Cheikh Omar Mokrani" (1908-1980), a-t-on appris du Commissaire de cette manifestation Abdelkader Bendamèche. Dans une déclaration à l'APS, M. Bendamèche a souligné que ce projet a été réalisé et publié dans le cadre de la 10ème édition du Festival national de la poésie Melhoun tenue à Mostaganem du 22 au 24 décembre en cours. L'intervenant a ajouté que le poète Omar Mokrani est célèbre et a plusieurs admirateurs et plusieurs grands chantres de la musique ont interprété ses qassidate et il était temps de les documenter et de les réunir dans un recueil composé de 45 poèmes en Mel-

houn algérien. Le poète défunt sera honoré dans sa ville natale de Chlef, ce dimanche, en organisant une cérémonie à la maison de la culture, où le Commissariat du festival présentera aux lecteurs le recueil de ce genre poétique populaire. Ce recueil de 165 pages que l'artiste défunt Cheikh Djamel Megharia (1956-2023) a présenté regroupe 45 poèmes traitant différents thèmes littéraires en plus d'un aperçu sur la vie de ce poète. Le poète Omar Mokrani est né le 16 novembre 1908 à Habair (Chlef). Il a appris le Saint Coran, la lecture, l'écriture et les bases de la langue arabe, ce qui l'a qualifié à devenir l'assistant de l'ancien juge d'El Asnam. L'intérêt du poète pour le Melhoun a commencé dès son plus jeune âge, influencé par son grand-oncle et, avec le temps, sa poésie est devenue plus forte.

Devenant célèbre, des chanteurs ont repris ses poèmes, notamment Rabah Metidji, El Attafi, El Merdassi, El Amiri, Bouras et Mammachi.

Omar Mokrani a également traité avec d'autres poètes et artistes contemporains célèbres tels qu'El-Khaldi, Cheikh Hamada et Cheikh El-Madani, recevant la visite des cheikhs de la chanson populaire, tels qu'El Hachemi Guerouabi.

Les poèmes du défunt ont été interprétés par pas moins de 15 artistes de la musique bédouine, oranais et folklorique, notamment Ahmed Saber, Saïd Guebri et Djamel Meghairia.

Cheikh Omar Mokrani est décédé le 28 août 1980, laissant derrière lui un riche trésor artistique de plus de 800 poèmes, dont certains ont été documentés et d'autres ont été perdus, a-t-on indiqué.

In Aps

République Algérienne Démocratique & Populaire
Ministère de la santé et de la population et de la réforme hospitalière
Direction de la santé et de la population de Laghouat
Etablissement public de santé de proximité d'Aflou

AVIS DE RECRUTEMENT

L'établissement public de santé de proximité d'Aflou lance une opération de recrutement par voie de concours sur titre du corps suivants :

Grade	Mode de recrutement	Condition de recrutement	Nombre	Etablissement concerné	Condition
Médecin généraliste de santé publique	concours sur titre	Parmi Les candidats titulaires d'un diplôme de doctorat en médecine ou d'un titre reconnu équivalent	02	/	Externe

- Une demande manuscrite
- Fiche de renseignement remplis par le candidat.
- 01 photos d'identités
- Copie du diplôme avec relevé des notes globales
- La résidence
- Copie de la carte d'identité
- L'expérience professionnelle acquise par le candidat dans la spécialité, quelque soit le secteur d'exercice ou la nature de l'emploi occupé.
- **N.B** : les dossiers doivent être adressés à l'établissement de santé de proximité d'Aflou dans un délai ne dépassant pas les 15 jours de travail à compter de la 1ère publication de cet avis .

L'EXPRESS DU 26/12/2023 ANEP : N° 2316032199



Sur page Facebook:
L'EXPRESSDZ

Contactez le service pub au numéro de téléphone/ fax : 023.70.99.92

République Algérienne Démocratique Et Populaire
WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
NIF : 097417019057223

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à l'article 65 du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations des services public et suite à l'évaluation de l'opération "Réalisation Les Grands Travaux à Dar Elchifaa-Djelfa" objet de l'appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimales N° 05/2023 publier au BOMOP et dans les journaux « الشور السبائي » en arabe le 10/09/2023 et dans «L'EXPRESS» en français le : 10/09/2023.

Le Wali de la wilaya de Djelfa - Direction de L'administration Locale — lance un avis d'attribution provisoire comme suite :

Lot	Entreprise retenu	Montant de soumission TTC DA	Montant TTC DA corrigé	Note d'offre technique	Délai de réalisation par mois	Observation
REALISATION LES GRANDS TRAVAUX A DAR ELCHIFAA-DJELFA	BOUZIDI MOHAMED	29.256.328,50	29.256.328,50	44 00	04 Mois	Moins disant qualifier

Les soumissionnaires non retenus peuvent introduire leurs recours à la commission des marchés publics de la wilaya (Secrétariat Général) et ce dans les 10 jours qui suivent la date de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

L'EXPRESS DU 26/12/2023 ANEP : N° 2316032136

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BIR MOURAD RAIS
COMMUNE DE BIR KHADEM
N° : 05/2023
NIF N° 4100020001608501011

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

La commune de Birkhadem lance un avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales

Travaux de la réalisation des cantines scolaires en 05 lots séparés :

- **Lot n° 01** : cantine scolaire école Aoun Hamid
- **Lot n° 02** : cantine scolaire et mur de soutènement école Cherif Abderrahmene
- **Lot n° 03** : cantine scolaire école Kerrouche Slimane
- **Lot n° 04** : cantine scolaire école orangers 1.
- **Lot n° 05** : cantine scolaire école orangers 2 gabriouit

NB : le présent cahier des charges est lancé en cinq (05) lots séparés le soumissionnaire peut soumissionner pour un lot ou plusieurs lot l'offre économique la plus avantageuse correspond à l'offre la moins disant parmi les offres prés qualifier techniquement sera attributaire pour un seul lots, soit le plus consistant parmi les lots ou le soumissionnaire et le moins disant pour plusieurs lots.

Les soumissionnaires admis à concourir sont dont les capacités répondent aux critères sous cités :

Lot N° 01 + Lot N° 02 + Lot N° 03 + Lot N° 04 + Lot N° 05 :

L'éligibilité est la même pour tout les lots :

1. **Capacité professionnelle** : Etre titulaire de certificat de qualification et de classification professionnelle en cours de validité « activité principale travaux de bâtiments catégorie 3 et plus »
2. **Capacité financière** : Ayant un minimum de chiffre d'affaires de la moyenne de la somme des trois dernières années 2020.2021.2022 soit : 9 000 000,00 DA
3. **Capacité technique** :
 - **Référence professionnelles** : ayant réalisé au moins un projet réalisation un équipement cantine ou bâtiment TCE (opérateurs publics)
 - ayant un ingénieur en génie civil ou architecte

Les entreprises intéressées par le présent avis sont invités à retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés de la commune contre paiement de 5000.00 DA au niveau de trésorier communal.

Les soumissions contiendront obligatoirement les pièces et documents en cours de validité exigé par la réglementation en vigueur, L'offre doit être présentée dans des plis séparés et cachetés portant la mention « dossier de candidature », « offre technique » et « offre financière », à l'intérieur de la même offre. Le pli extérieur doit être fermé et anonyme portant l'objet du projet le numéro de l'avis d'appel d'offres et la mention suivante :

Avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2023

Travaux de la réalisation des cantines scolaires en 05 lots séparés :

Lot N° : - COMMUNE DE BIRKHADEM-

« A n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les offres doivent être déposées au niveau de bureau des marchés de la commune de Birkhadem, appuyées des documents suivant :

1- DOSSIER DE CANDIDATURE CONTIENT :

- 1- Une déclaration de candidature daté ; signé et paraphé ;
 - 2- Déclaration de probité datée signé et paraphé ;
- Et le reste des pièces sont énumérées dans le cahier des charges.

2- L'OFFRE TECHNIQUE CONTIENT :

- 1- La déclaration à souscrire daté ; signé et paraphé ;
 - 2- Le cahier des charges portant à la dernière page la mention manuscrite « lu et accepté ».
- Et le reste des pièces sont énumérées dans le cahier des charges.

L'OFFRE FINANCIERE CONTIENT :

- La lettre de soumission, dûment renseignée ;
- Le bordereau des prix unitaires (BPU), dûment renseignée ;
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE), dûment renseignée ;
- (La durée de préparation des offres est fixée à 15 jours à compter de la première parution dans les journaux nationaux et le BOMOP).

La date et l'heure limite de dépôt des offres correspondent au dernier jour de la durée de préparation des offres à 12h00 Les soumissionnaires sont cordialement invités à assister la séance publique d'ouverture des plis techniques et financiers à 13h00 au niveau du siège de la commune.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant la durée de préparation des offres augmentées de trois mois.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya TINDOUF

Direction des équipements publics

NIF : 37010001903

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales

N° : /2023

Intitulé de l'opération : Suivis, Réalisation Et Equipement D'une Ecole Primaire type 01 (06 classe) Hai El Nahda

La Direction des équipements Publics De La Wilaya Tindouf lance: Un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence des capacités minimales pour : **Réalisation D'une Ecole Primaire type 01 (06 classe) Hai El Nahda**

Les entreprises intéressées, pour L'appel d'offre ayant :

- Certificat de qualification et de classification catégorie (03) ou plus en bâtiment activité principale en cours de validité.
- Ayant cumulé de chiffre d'affaire supérieure ou égale à 100.000.000.00 DA des années (2019-2020-2021-2022) justifier par les bilans ou C20.
- Attestation de solvabilité bancaire date moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis.
- Ayant réalisés un projet Bâtiment dont le montant supérieure ou égale 20.000.000.00 Da , Justifie par attestation de bonne exécution délivrés par un maître d'ouvrage public.
- Disposant d'un encadrement technique justifie par diplôme, et leurs attestations d'affiliation à la Sécurité Sociales CNAS en cours de validité.
- chef de projet : un (01) ingénieur ou master en architecteur ou génie civil (au moins 05 ans d'expérience). *l'expérience sera justifiée par les attestations d'affiliation (CNAS) ou fiche carrier (CNAS).
- Disposant au moins du matériel ci après: Justifiés par les cartes grises, accompagnées d'assurances en cours de validité.
- Rétro Chargeur Ou Chargeur Ou Pelle.
- Deux (02) Camion (2.5 T) Ou Plus.

NB :

- Les moyens humains et matériels qui ont servis à l'éligibilité ne seront pas pris en considération lors de l'évaluation des offres techniques.

- Tous offres présenté de forme groupement sera rejeté.

Observation obligatoire :

- Le soumissionnaire doit s'engager à utiliser le système Trois groupe (08 heures X 03 groupe), et fournir un planning de réalisation détailler pour le projet et mobiliser tous les moyens matériel et humains.

Peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction des équipements publics de la wilaya Tindouf Les offres déposés Dans une enveloppe fermé et anonyme contient trois (03) enveloppes séparées et bien fermé (dossier de candidature, offre technique et offre financière) l'enveloppe extérieur doit être anonyme et devra porter uniquement l'adresse et les mentions suivantes:

Monsieur le Directeur des équipements publics de la wilaya Tindouf.

Avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale:

N° /2023

Projet : Réalisation D'une Ecole Primaire type 01 (06 classe) Hai El Nahda

"À ne pas ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et évaluation "

1 / dossier candidature

- déclaration de candidature remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- déclaration de probité remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- Registre du commerce électronique.
- le statut pour les sociétés cas personne morale.
- carte d'immatriculation fiscale (NIF).
- extrait de rôle porte que le soumissionnaire non inscrit sur la carte nationale des tricheurs.
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux pour les sociétés commerciales dotées de la personnalité morale de droit algérien 2022.
- capacités professionnelles:
- Certificat de qualification et de classification catégorie (03) ou plus en bâtiment (activité principale) en cours de validité

- capacités financières:

- les bilans ou C 20 des années (2019-2020-2021-2022) cumulé de chiffre d'affaire supérieure ou égale à 100.000.000.00 DA.
- attestation de solvabilité bancaire date moins de 03 mois à la date d'ouverture des plis.

-Capacité technique :

- Attestation de bonne exécution Bâtiment dont le montant supérieure ou égale 20.000.000.00 Da délivrés par un maître d'ouvrage public.

Moyens Humains: Disposant d'un encadrement technique justifie par diplôme, et leurs attestations d'affiliation à la Sécurité Sociales CNAS en cours de validité.

- chef de projet : un (01) ingénieur ou master en architecteur ou génie civil (au moins 05 ans d'expérience).

*l'expérience sera justifiée par les attestations d'affiliation (CNAS) ou fiche carrier (CNAS).

Moyens Matériels: Disposant au moins du matériel ci après: Justifiés par les cartes grises, accompagnées d'assurances pour le matériel roulant en cours de validité.

-Rétro Chargeur Ou Chargeur Ou Pelle

- Deux (02) Camion (2.5 T) Ou Plus

- 2 / - offre technique:

- déclaration à souscrire remplie, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- tout document permettant d'évaluer l'offre technique: un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret 15-247 .
- le cahier des charges rempli cacheté et signé portant à la dernière page, la mention manuscrites" lu et accepté"
- planning de réalisation signé et cacheté.
- engager à utiliser le système Trois groupe (08 heures X 03 groupe)

- 3 / - offre financière:

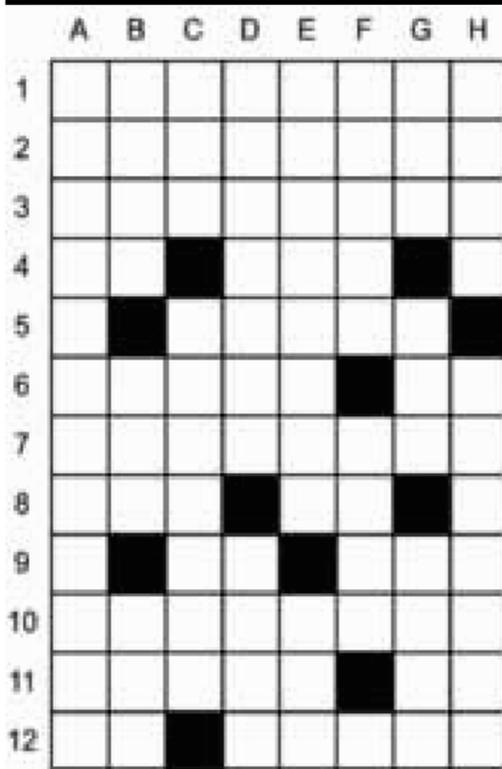
- la lettre de soumission remplie signé et cacheté par le soumissionnaire.
- le bordereau des prix unitaires (BPU) rempli signé et cacheté par le soumissionnaire.
- le détail quantitatif et estimatif (DQE) rempli signé et cacheté par le soumissionnaire.

Le dépôt des offres est fixé au dernier jour de la date de préparation des offres qui est fixé à 15 jours à partir de la première parution de l'appel d'offre, si cette date coïncide avec un jour férié celle-ci s'effectuera le jour ouvrable qui suit, avant 12 h00. L'ouverture des plis aura lieu à 14h00 du même jour au siège Direction Equipement Publicque TINDOUF, Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture.

Les soumissionnaires resteront engagées par leurs offres pendant la durée de préparation des offres Augmentée de trois mois à compter de la date de dépôt des offres.

Mots Croisés

LES MOTS FL CH S



VERTICALEMENT

- A. Inceivable.
- B. Qui ne résistent pas au premier examen. Singe d'Amérique. Liquide insipide.
- C. Effet de travail manuel. Mesures anglo-saxonnes.
- D. Dur au mal. Il est ferme en attendant.
- E. Trouver la clé. Le savoir est une marque de reconnaissance.
- F. Portera préjudice. Un val ou des îles (d').
- G. Il fume au Japon. Canton. Nombre de collines entourant Rome.
- H. Maintenu contre soi. Constitue une preuve.

HORIZONTALEMENT

- 1. Du rose aux joues.
- 2. Nébuleuse.
- 3. Prudence de la franchise.
- 4. Une Citroën. Un futur gradé.
- 5. Petit échassier.
- 6. Grimpeur des Pyrénées. Il était beau comme un astre.
- 7. Trainers dans la boue.
- 8. Terre à vase. L'erbium.
- 9. Précision musicale. Résine fède venant de la fénule.
- 10. Pas bien méchantes.
- 11. Disque ou rayon. Platine sans les disques.
- 12. Entorsillé. Muni de pignons.

CIRCUITS MARS TRES
 AVANCE D'ARGENT
 CANAL D'EAU DE MER
 PELE UNE ORANGE
 SMILE AFIN DE TROMPER
 COUPER EN TRANCHER FINES
 EXPRIME ORALE MENT
 IL VIENT DE L'ORGE
 ATLANTI-QUE A PORNIC
 RADIO FM
 ANCIEN-NES GROGRES
 BIZAR-REMENT
 ACHAR-REMENT
 INDIQNE
 PHASE DE LA LUNE
 IL VA AVEC L'OE
 ACCULEE
 EXPRES-SION D'UNE JEUNE VOLONTE
 LE LOUP, LE RENARD ET LA...
 AIGUILLE DU DENT
 EXCLAMA-TIF ET IRONIQUE
 BON VOULOIR
 IL EN IMPOSAIT AUX PLUS RICHES
 TELLE UNE ISQUE IN-EVITABLE
 QUI PEUT TIER
 ROU A JOUER
 ENJAMBÉE DU PETIT POUCKET
 ALLIAGES SPECIAUX
 EFFET AU TENNIS
 COLLEC-TION DE COORDI-NATION
 EXISTES
 ENTRE L'HOMME ET L'ENFANT
 OPERER
 COM-MERCE DE COUR
 CADRE DE VIE
 SYMBOLE CHAQUE DU CHROME
 DEUXIEME DEGRE D'UNE GAMME
 ATTEINTS DANS LEURS INTERETS
 NOTA BENE
 IL CHANGE CHAQUE ANNEE
 ARTICLE A MADRID
 MADAME EN ABREGE



SIDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ARSENIC CENTIME COCHE COLONEL EBERLUE ECRIN EDITORIAL ENTRETIEN
 FIRME FOLIE GREEMENT LANCEE LEITMOTIV LEVEE LOYAL MIEUX NABI NOYE
 PALMERAIE PATINOIRE PEDALO PERTE PERVENCHE TUNER VERANDA VOYANCE

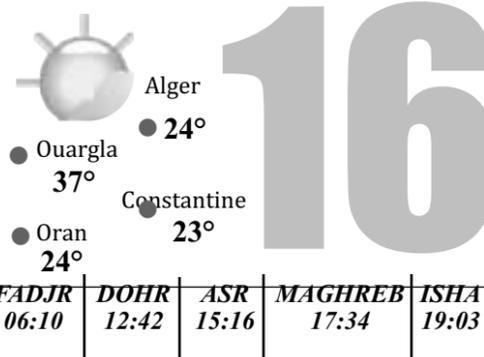
E	C	P	L	E	X	C	N	F	V	L	T
H	I	F	A	N	U	O	O	I	B	A	N
C	N	A	I	T	E	L	T	C	R	N	E
N	E	D	R	R	I	O	R	U	H	C	M
E	S	N	O	E	M	N	L	E	N	E	E
V	R	A	T	T	M	E	O	A	B	E	E
R	A	R	I	I	V	L	Y	I	D	E	R
E	E	E	D	E	M	O	A	O	R	E	G
P	L	V	E	N	V	E	L	P	N	E	P

VACCINATION CONTRE LA FIÈVRE APHTEUSE PLUSIEURS MILLIERS DE DOSES MOBILISÉES À L'EST DU PAYS

Plusieurs milliers de doses du vaccin contre la fièvre aphteuse ont été mobilisées à l'Est du pays dans le cadre de la campagne de vaccination contre cette infection lancée dimanche dernier à l'échelle nationale. Dans la wilaya de Constantine, 30.000 doses de ce vaccin ont été affectées à cette opération de protection du cheptel local dans le cadre de cette campagne rentrant dans le cadre des mesures décidées par le ministère de l'Agriculture et du

Développement local pour éviter la propagation de cette maladie, a affirmé Mourad Benameur, inspecteur vétérinaire de wilaya. Cette campagne cible dans la wilaya d'Annaba 30.000 bovins et mobilisera 30 agents en plus des vétérinaires privés, selon les services de l'inspection vétérinaire de wilaya qui ont assuré qu'un stock suffisant de vaccin est actuellement disponible. Les mesures préventives prises ont porté sur la fermeture des marchés à

bestiaux quotidiens et hebdomadaires et l'insistance sur l'observation des règles d'hygiène dans les étables, selon ces services. A Tébessa, 9.000 doses de vaccin contre la fièvre aphteuse ont été fournies et des vétérinaires publics et privés pour assurer le succès de la campagne, a révélé le directeur de wilaya des services agricoles (DSA), Mokhtar Merzoug, qui a assuré qu'aucun cas confirmé de fièvre aphteuse n'a été diagnostiqué dans la wilaya.



RÉFORME DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES LE CSJ APPORTE SA PIÈRE À L'ÉDIFICE

Le Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) veut contribuer à la réforme des œuvres universitaires. Il a organisé récemment une journée d'étude consacrée à cette réforme. Mustapha Hidaoui, son président a précisé qu'elle vise à impliquer le Conseil à ce grand chantier de réforme. « Cette rencontre, tal dit, se tient à la veille de l'assemblée générale du CSJ et se veut une de ses actions en matière d'interactivité. Elle s'inscrit aussi dans le cadre des instruc-

tions du président de la République qui a invité le Conseil à s'y impliquer. Le président du CSJ a fait savoir que l'AG sera une occasion pour dévoiler le bilan de ses activités ainsi que les résultats des études qu'il avait menées durant l'année 2023. Concernant la réforme des œuvres universitaires, l'intervenant a rappelé les instructions du président de la République soulignant l'importance d'engager ces réformes à même d'améliorer la qualité des œuvres universitaires. Elle vise à enrichir les travaux des ateliers régionaux tenus en la matière par les différentes directions des œuvres universitaires.

Y.B

DES UNIVERSITAIRES ÉVOQUENT SA SAGESSE ET SA PENSÉE FERHAT ABBAS, UN PATRIOTE CONVAINCU



Le 38ème anniversaire de la mort du premier président du Gouvernement Provisoire de la République Algérienne (GPRA), Ferhat Abbas (1899-1985), a été commémoré dimanche dans la commune d'Oudjana, par l'évocation de sa sagesse et sa pensée. Accompagné des autorités locales et membres de la famille révolutionnaire, le wali Ahmed Meguelati s'est recueilli à la mémoire du défunt devant le monument érigé en son honneur à H'djar El Miss au village Bouafroune, lieu de naissance de Ferhat Abbas. Le CFPA Kara Mohamed d'Oudjana a accueilli à l'occasion une exposition de photos retraçant l'itinéraire et le combat mené par le défunt, les ouvrages qu'il a écrits et les ouvrages qui lui ont été consacrés. Dans sa conférence sur la pensée politique de Ferhat Abbas présentée à l'occasion, Dr. Azzedine Maaza de l'université de Jijel a considéré que l'action et la pensée du défunt exprimée à l'intérieur et l'extérieur du pays ont souvent été source de tracas pour l'occupant français. Pour Dr. Daoud Boukelmoun, président du conseil scientifique du musée local du moudjahid, Ferhat Abbas a été à la fois un penseur, un philosophe, un politicien perspicace et un patriote convaincu, comme le confirment encore ses écrits.

R.N

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // MARDI 26 DÉCEMBRE 2023 // N°713 // PRIX 20 DA

FABRICATION D'APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS EN ALGÉRIE

Une industrie en plein boom

Les fabricants d'appareils électroménagers et électroniques ont réussi, ces dernières années, à créer une véritable base industrielle avec des matières premières algériennes, notamment après le lancement de la 1ère usine de production de compresseurs de réfrigérateurs.

Les entreprises de fabrication d'appareils électroménagers et électroniques ont saisi l'occasion de leur participation à la 31e édition de la Foire de la production algérienne (FPA), pour mettre en avant tous les efforts qu'elles ont déployés pour s'adapter aux orientations des hautes autorités, à leur tête le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, concernant l'augmentation des taux d'intégration et l'utilisation des matières premières locales, en veillant à garantir la qualité des produits. En visitant le stand de l'entreprise Condor, lors de l'inauguration de la FPA, à la mi-décembre, le président de la République avait salué les efforts déployés par les compétences algériennes pour augmenter le taux d'intégration dans l'industrie, ainsi que les "efforts des industriels honnêtes qui se sont adaptés à la nouvelle politique nationale et grâce auxquels des devises sont économisées". L'entreprise avait saisi l'occasion de la présence du président de la République pour annoncer le lancement de la 1ère usine de fabrication de compresseurs de réfrigérateurs en Algérie, avec une capacité de production de 4 millions d'unités/an, "ce qui



permettra de couvrir la demande locale, estimée à 1 million d'unités, et d'exporter 3 millions d'unités", a affirmé à l'APS le Directeur général adjoint du groupe Condor, Mohamed Salah Daas. M. Daas a expliqué que les pièces métalliques nécessaires à la fabrication des réfrigérateurs, des lave-linge et autres appareils électroménagers seront produites localement dans le cadre d'un partenariat avec le complexe sidérurgique Tosityali, qui commencera à produire de l'acier plat à partir de l'année prochaine, ce qui permettra de "réduire le prix des produits localement" et d'augmenter la compétitivité du produit algérien sur les marchés extérieurs.

CONDOR : DES TAUX D'INTÉGRATION OSCILLANT ENTRE 45 ET 85%

"Les taux d'intégration varient entre 45 et 85%. Nous avons créé une base industrielle et une base d'exportation de l'Algérie vers les pays africains, le Golfe et même l'Europe", a-t-il dit, soulignant que l'adhésion de l'Algérie à l'Ini-

tiative du commerce guidé, dans le cadre de la mise en œuvre effective de l'Accord de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), ouvrira de nouveaux marchés aux produits algériens. Dans une déclaration à l'APS, la chargée de communication de la société Brandt, Fatima Souassi, a mis en avant le succès de la société dans la fabrication de la plupart des pièces des machines à laver, des fours, des réfrigérateurs, des appareils électroménagers, des téléviseurs et des climatiseurs, tels que les pièces métalliques et plastiques et les cartes mères qui sont exportées. Mme Souassi a indiqué que la société a atteint un taux d'intégration de 70% dans la fabrication des réfrigérateurs et de 80% dans les machines à laver, avec un objectif de 90%, soulignant que les produits de la société étaient exportés vers plusieurs destinations, notamment les pays africains et les pays arabes. Pour sa part, l'entreprise Iris œuvre à travers ses investissements à "stimuler la production locale et à jouer un rôle clé dans le développement de l'industrie de

l'électroménager", selon la Directrice de l'information de cette entreprise, Kahina Arhab, qui a mis en exergue la réalisation de taux d'intégration élevés concernant différents produits "de haute qualité qui rivalisent avec les marques mondiales". S'agissant de la marque Maxtor, présente sur le marché depuis plus de 20 ans, le Directeur des comptes principaux de l'entreprise, Mohamed Boulaouat a affirmé que l'entreprise avait augmenté son utilisation des matières premières locales, ce qui a permis d'augmenter le taux d'intégration en matière de climatiseurs jusqu'à 60%, à titre d'exemple, un taux que nous ambitionnons d'augmenter en 2024. Dans ce cadre, M. Boulaouat a révélé que Maxtor collaborait avec de nombreuses entreprises algériennes pour assurer la disponibilité des matières premières utilisées dans la production d'appareils électroménagers, soulignant que "la qualité du produit a permis à l'entreprise de l'exporter vers la Mauritanie, en envisageant une expansion au Mali, au Sénégal et au Zimbabwe".

Avec APS